



PNUE

**Programme des  
Nations Unies  
pour l'Environnement**

Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.33/5  
25 mars 2013

**Original : ANGLAIS**

Quinzième réunion intergouvernementale (IG) sur le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et douzième Réunion des Parties contractantes (CdP) à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes.

Punta Cana, République Dominicaine, 25 au 27 octobre 2012

**RAPPORT DE LA RÉUNION**



## TABLE DE MATIÈRES

<b>Acronymes</b> .....	iii
<b>Introduction</b> .....	1
Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion.....	2
Point 2 de l'ordre du jour : Organisation de la réunion .....	3
2.1. Règlement intérieur .....	3
2.2. Élection des officiers .....	3
2.3. Organisation du travail .....	4
Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour .....	4
Point 4 de l'ordre du jour: Rapport du Président du Comité de surveillance et du Président du bureau des Parties contractantes.....	4
Point 5 de l'ordre du jour : Rapport du directeur exécutif du PNUE sur la mise en œuvre du Plan de travail et budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes (2010-2012) .....	5
Point 6 de l'ordre du jour : Plan de travail et Budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes, pour l'exercice biennal 2013-2014.....	10
Point 7 de l'ordre du jour : Élection des membres du Comité de surveillance sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes, pour l'exercice biennal 2013-2014 .....	14
Point 8 de l'ordre du jour : Questions diverses .....	15
Point 9 de l'ordre du jour : Adoption du rapport de la réunion.....	18
Point 10 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion .....	18
Annexe I:           Ordre du jour	
Annexe II           Recommandations de la sixième Réunion du CAR/REMPEITC-Caraïbes	
Annexe III          Décisions de la septième Réunion des parties contractantes au protocole SPAW	
Annexe IV          Décisions de la première Réunion CdP LBS	
Annexe V            Décisions de la quinzième Réunion intergouvernementale	
Annexe VI :         Contributions proposées pour l'exercice biennal 2013-2014	
Annexe VII :        Liste des documents	
Annexe VIII:        Liste des participants	
Annexe IX :         Projet des Résolutions proposées par le Gouvernement de Mexique	

## ACRONYMES

AFMO	Administrative/Funds Management Officer
AMEP	Évaluation et Gestion de la Pollution Environnementale
BWM	Ballast Water Management
CABI	CAB International
CaMPAM	Réseau des responsables de zones marines protégées
CARICOM	Caribbean Community
CARSEA	Caribbean Sea Ecosystem Assessment
CATHALAC	Water Centre for the Humid Tropics of Latin America and the Caribbean
CAWASA	Caribbean Water and Sewage Association
CBD	Convention sur la diversité biologique
CEHI	Institut de santé environnementale des Caraïbes
CETA	Communication, Education, Training and Awareness
CHM	Clearing House Mechanism
CITES	Convention sur le commerce international des espèces sauvages de la faune et de la flore menacées d'extinction
CLME	Caribbean Large Marine Ecosystem Project
CMS	Conservation of Migratory Species of Wild Animals
COP	Conference of Parties
CORALINA	Corporation for the Sustainable Development of the Archipelago of San Andres, Old Providence and Santa Catalina
CTF	Caribbean Trust Fund - Fonds d'affectation spéciale
CWWA	Caribbean Water and Wastewater Association
EBM	Ecosystem-Based Management
ETA	Education, Training and Awareness
EU	European Union
FAO	Food and Agriculture Organization of the UN
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCFI	Gulf and Caribbean Fisheries Institute
GCRMN	Global Coral Reef Monitoring Network
GEF-CEO	Global Environment Facility – Chief Executive Officer
GEF-CreW	Global Environment Facility – Caribbean Regional Fund for Wastewater Management
GEF-IWCAM	Global Environment Facility – Integrating Watershed and Coastal Area Management
GEF-REPCar	Global Environment Facility – Reducing Pesticide Run-off to the Caribbean Sea
GIS	Geographic Information System
GlobalGAP	Global Partnership for Good Agricultural Practices
IAC	Inter-American Convention for the Protection and Conservation of Sea Turtles
IAEA	International Atomic Energy Agency
IAS	Invasive Alien Species
ICC	International Coastal Clean-up
ICRI	Initiative internationale en faveur des récifs coralliens
IDB	Inter-American Development Bank /Banque interaméricaine de développement
IG	Réunion intergouvernementale
IMA	Institute of Marine Affairs
IMO-ITCP	International Maritime Organization – Integrated Technical Co-operation Programme
IOCARIBE	Intergovernmental Oceanographic Commission's Sub-commission for the Caribbean and Adjacent Regions
ISO	International Organization for Standardization
IUCN	International Union for the Conservation of Nature
IWC	International Whaling Commission
IW:LEARN	International Waters: Learning Exchange and Resources Network
IWRM	Integrated Water Resources Management
KAP	Knowledge, Attitudes and Practices
KWN	Know-Why Network
LAC-GEO	Latin America and the Caribbean – Global Environment Outlook

LBS	Pollution due à des sources et à des activités terrestres
LFMC	Local Forest Management Committee
LME	Large Marine Ecosystem
MAIA	MPA Network of the Atlantic Arc
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
MEA	Multilateral Environment Agreement
MedPAN	Mediterranean Marine Protected Area Network
MMAP	Plan d'action pour la conservation des mammifères marins
MPA-MMA	Marine Protected Area – Management of Marine Area
NEPT	Negril Environment Protection Trust
NFWF	National Fish and Wildlife Foundation
NGO	Organisation non gouvernementale
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
OCCC	Overall Coordination and Common Costs
OECS-ESDU	Organization of Eastern Caribbean States – Environment and Sustainable Development Unit
OPRC	Convention internationale sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures
OPS	Organisation panaméricaine de la Santé
PAN	Programmes d'action national
PANOS	Panos Institute
PEC	Programme pour l'environnement des Caraïbes
PCG	Project Coordinating Group
PIF	Project Identification Form
PIMS	Project Information Management System
PMU	Project Management Unit
POP	Polluants organiques persistants
ProEcoServ	Project for Ecosystem Services
PSC	Project Steering Committee
PSC	Project Support Costs
RAC	Centre d'activités régional
RAC-CIMAB	Centre d'activités régional – Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas
RAC-REMPEITC	Centre d'activités régional – Centre régional pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine dans les Caraïbes
RAC-SPAW	Centre d'activités régional – Espèces et zones spécialement protégées
Ramsar	Convention sur les zones humides d'importance internationale
RAPMaLi	Regional Action Plan on Marine Litter
REEF	Reef Environmental Education Foundation
ROLAC	UNEP's Regional Office for Latin America and the Caribbean
RONA	UNEP's Regional Office for North America
RTAG	Regional Technical Advisory Group
SAICM	Strategic Approach to International Chemicals Management
SCSCB	Society for the Conservation and Study of Caribbean Birds
SIDS	Petits états insulaires en développement
SPAW	Espèces et zones spécialement protégées
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
Stand-Op	Standardization and Optimization
STRAP	Sea Turtle Recovery Action Plan
TCC	Technical Cooperation exercise among Countries
TNC	The Nature Conservancy
UN	Nations Unies
UNDP	United Nations Development Programme
UNECLAC	UN Economic Commission for Latin America and the Caribbean
UNEP-CAR/RCU	United Nations Environment Programme – Caribbean Regional Coordinating Unit

PNUE-DEPI	Programme des Nations Unies pour l'environnement - Division de la mise en œuvre des politiques environnementales
PNUE-DGEF	PNUE - Division de l'équipement de l'environnement mondial
PNUE-GPA	Programme des Nations Unies pour l'environnement - Programme global d'action
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOPS	Nations Unies Bureau de services de projets
UNV	Programme des Volontaires des Nations Unies
UNU-INWEH	Université des Nations Unies - institut pour l'eau, l'environnement et la santé
WCR	La région des Caraïbes
WDCS	L'association pour la Conservation des Baleines et des Dauphins
WECAFC	Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest
WHMSI	Initiative de l'hémisphère occidental sur les espèces migratoires
WIDECAST	Réseau pour la conservation des tortues de mer dans la région des Caraïbes

## RAPPORT DE LA RÉUNION

### 1. Introduction

1. La quinzième réunion intergouvernementale (IG) sur le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la douzième Réunion des Parties contractantes (CdP) à la Convention pour la Protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, a été tenue du 25 au 27 octobre 2012, à Punta Cana, en République Dominicaine.
2. Cette réunion a proposé de passer en revue les accomplissements du Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) pendant la période 2010-2012, et d'approuver le Plan de travail et le budget du PEC pour l'exercice biennal 2013-2014.
3. Le secrétariat, au nom des gouvernements du PEC et des parties contractantes à la Convention de Cartagena, a convoqué à la réunion, afin de :
  - **Évaluer** les projets et les activités mis en œuvre dans le cadre du Programme pour l'environnement des Caraïbes, pendant la période 2010-2012 ;
  - **Passer en revue** le progrès accompli dans la mise en œuvre des décisions de la quatorzième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et de l'onzième réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes, Montego Bay, Jamaïque, tenue du 6 au 9 octobre 2010 ;
  - **Passer en revue et agir** le cas échéant sur les décisions de la septième réunion des parties contractantes (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, tenue le 23 octobre 2012, à Punta Cana, République Dominicaine ;
  - **Passer en revue et agir** le cas échéant, sur les décisions de la première réunion des parties contractantes (CdP) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, à Punta Cana, République Dominicaine, tenue le 24 octobre 2012 ;
  - **Passer en revue** les recommandations et **agir**, le cas échéant, au rapport de la sixième réunion du comité directeur du Protocole relatif à la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes, Willemstad, Curaçao, tenue du 7 au 9 mai 2012 ;
  - Passer en revue et **adopter** le Plan de travail et le budget du PEC pour la période 2013-2014, y compris ceux des Centres d'activité régionaux ; et
  - **Décider** de la composition du Comité de surveillance et du Bureau des parties contractantes pour la période 2013-2014.
4. Les points de liaison LBS ou les représentants désignés de tous les états et territoires participant au Programme pour l'environnement des Caraïbes et de la Commission de l'Union européenne, ont été invités à assister à la réunion. D'autres états ayant démontré leur souci pour la protection de l'environnement marin de la région des Caraïbes, des organismes régionaux et internationaux de l'ONU ou non, des ONG, des donateurs et des représentants du secteur privé participant ou intéressés au Programme pour l'environnement des Caraïbes ont également été invités à assister aux réunions, en tant qu'observateurs. Des experts régionaux et internationaux ont également été invités à faire des présentations spéciales pendant la réunion. La liste des participants est incluse à l'annexe VIII de ce rapport.

**Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion**

5. Les déclarations d'ouverture ont été exprimées par M. Nelson Andrade Colmenares, coordinateur du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la Convention de Cartagena ; par Mme. Jacqueline Alder, coordinatrice de la Direction des écosystèmes d'eau douce et marins, Division d'exécution des politiques environnementales (DEPI), à Nairobi, au nom du directeur exécutif du PNUE, M. Achim Steiner ; et Mme. Ydalia Acevedo Monegro, Vice-Ministre des ressources côtières et marines, du gouvernement de la République Dominicaine, qui a déclaré la réunion ouverte à 9h30, au Dreams Palm Beach Resort, à Punta Cana.
6. M. Nelson Andrade Colmenares a remercié le gouvernement de la République Dominicaine de son appréciable appui financier et logistique qui a rendu possible cette réunion à Punta Cana, de même que les trois autres réunions intergouvernementales du PEC également tenues à Punta Cana, pendant la même semaine. Il a souhaité la bienvenue à tous les délégués, invités spéciaux, partenaires, donateurs et amis, du Programme pour l'environnement des Caraïbes à la quinzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du PEC et à la douzième Réunion des parties contractantes à la convention de Cartagena pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes.
7. M. Andrade Colmenares a fait remarquer qu'il était évident que 26 ans après son entrée en vigueur, la convention de Cartagena demeure d'une grande importance pour les États Membres de la région des Caraïbes et a précisé que seulement trois sur les 28 États Membres possibles à la convention n'ont pas encore adhéré à celle-ci. Mr. Andrade a reconnu que le protocole SPAW continue à attirer l'appui des gouvernements des Caraïbes avec la ratification des Bahamas et de Grenade pendant la période de ce rapport, apportant le total à 16 parties contractantes depuis son entrée en vigueur en 2000. Le protocole LBS, adopté en 1999, jouit d'une nouvelle vigueur telle qu'elle est démontrée par la ratification des gouvernements des Bahamas, Antigua et Barbuda, le Guyana et Grenade, pendant la période de ce rapport, ce qui a amené le protocole en vigueur en 2010, avec la première réunion des parties contractantes, tenue immédiatement avant la réunion de la 15<sup>ème</sup> IG du PEC. Pendant sa déclaration Mr. Andrade a reconnu l'appui reçu des quatre centres régionaux d'activité : à savoir le Centre régional de formation et d'information d'urgence contre la pollution des mers, le centre d'activité régional pour protocole relatif aux zones et vie sauvage spécialement protégés, le Centre technologique et de gestion environnementale des côtes et des baies, et l'Institut des affaires marines. Il a également exprimé la reconnaissance pour les pays qui hébergent ces centres dans la région, respectivement à Curaçao, en France, à Cuba et en Trinité-et-Tobago, apportant des ressources financières et le détachement de personnel. Les gouvernements d'Espagne et d'Italie ont été identifiés par leur appui aux activités du programme de SPAW, lié aux mammifères marins et aux zones marines protégées.
8. Mr. Andrade a souligné que parmi les principales réalisations de l'exercice biennal était la conclusion réussie des projets financés par le FEM, « Réduction de l'écoulement de pesticides dans la mer des Caraïbes » (REPCar) et « Gestion intégrée des bassins versants et des zones cotières » (IWCAM), qui a été mise en œuvre en collaboration étroite avec les Nations Unies et des organismes régionaux, aussi bien que des partenaires du secteur privé de la région, pour fournir des avantages réels aux communautés locales. Le PEC est l'agence d'exécution du Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (CReW), en tant que projet mené par le FEM BID, et a achevé une nouvelle proposition de projet entier au FEM en tant que suivi de la Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) financée par le FEM, intitulé « IW Eco » pour aborder la gestion des terres, des eaux et de la biodiversité dans la région. L'accueil de la conférence du FEM sur les eaux internationales, en 2013, par le PEC, fournira une occasion de présenter les progrès réalisés par le PEC ainsi que la mise en œuvre de la Convention de Cartagena.
9. Mme. Jacqueline Alder, a exprimé la gratitude du Directeur exécutif du PNUE au gouvernement de la République Dominicaine d'accueillir les réunions. Elle a souligné l'importance de l'IG car cette année, 2012, a été une année dorée pour les océans et les zones côtières. La conférence Rio+20 et le document qui en résulte, *L'avenir que nous souhaitons* souligne, à travers 20 paragraphes, l'importance des océans et des côtes, de même que les PEID pour le développement durable. Le Programme pour l'environnement des Caraïbes est une pièce majeure des mers régionales du PNUE et le leadership qu'il assure en rassemblant divers programmes et partenaires pour aborder les questions des parties à la convention de Cartagena, est un exemple appréciable pour le maintien des programmes régionaux des mers, programmes phare du PNUE.



10. Elle informa les participants qu'à la troisième revue intergouvernementale sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre les activités terrestres (PAM) (Manille, du 25 au 27 janvier 2012), les États membres ont donné au PNUE, en tant que secrétariat, un mandat clair à travers la déclaration de Manille, de se concentrer sur les débris marins, les nutriments et les eaux usées, au cours des cinq années à venir. Ces trois mandats font partie également des mandats des programmes des mers régionales, y compris la convention de Cartagena. Le PNUE a avancé deux des trois mandats - les débris et les nutriments marins - par le développement de programmes partenaires. Le partenariat sur les débris marins a été lancé à la Conférence de Honolulu sur les débris marins, en 2010, et lancé à Rio+20 cette année. Le PNUE dirige également un partenariat mondial sur les nutriments et tiendra une réunion dans la région des Caraïbes, en 2013, conjointement avec le PEC.
11. La Vice-Ministre Ydalia Acevedo Monegro, représentant le gouvernement de la République Dominicaine, a souhaité la bienvenue aux délégués et partenaires à Punta Cana, ainsi qu'à la 15<sup>ème</sup> Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la douzième Réunion des parties contractantes à la convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes. Elle a réaffirmé l'engagement de la République Dominicaine, de continuer à soutenir le PEC, insistant sur le fait que le programme des mers régionales peut être considéré comme une icône significative pour la durabilité des eaux côtières et marines, du monde. En particulier, cela a renforcé les zones marines protégées, la protection des espèces en danger et des espèces vulnérables, de même que des écosystèmes critiques en République Dominicaine comme le sanctuaire de mammifères marins de La Plata et des bancs Navidad.

## **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ORGANISATION DE LA REUNION**

### **2.1) Règlement intérieur**

12. Le Règlement intérieur des réunions *de la Convention pour la protection* et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Convention de Cartagena), s'appliquera mutatis mutandis, pour la conduite de la réunion tel que compris dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.30/4REV.2.

### **2.2) Élection des officiers**

13. La réunion a élu parmi les participants les officiers suivants, un président, trois vice-présidents, et un rapporteur de la réunion. Ces officiers formeront le bureau des parties contractantes pour la période jusqu'à la tenue de la seizième réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la treizième Réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes. Le président du bureau servira également de Président du Comité de surveillance.
14. La réunion a élu parmi les experts, les officiers suivants de la réunion :

Président:	Ydalia Acevedo Monegro (République Dominicaine)
Premier Vice-Président :	Paul Phillip (Grenade)
Deuxième Vice-Président:	Karim Hodge (R-U)
Troisième vice-Président :	Leila Villatoro (Guatemala)
Rapporteur:	Elizabeth Taylor Jay (Colombie)

### **2.3) Organisation du travail**

15. L'anglais, le français et l'espagnol ont été les langues de travail de la réunion. Le secrétariat a assuré l'interprétation simultanée dans ces langues pendant les sessions plénières. Les documents de travail de la réunion étaient disponibles dans toutes les langues de travail. Il a été indiqué que le compte rendu de la réunion serait adopté en anglais et les décisions de la réunion dans les trois langues de travail. À la réunion, il a été également adopté les heures de travail tel que cela est reflété dans l'ordre du jour, ainsi que d'autres arrangements à caractère procédural ou d'organisation considérés nécessaires.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

16. La réunion a été invitée à adopter l'ordre du jour de la réunion comme contenu dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.33/1, de même que les heures de travail et d'autres sujets de procédure et d'organisation.
17. Le gouvernement du Mexique a exprimé son intention de souligner le besoin de discussion sur les sujets se rapportant à la participation des parties dans les processus de recrutement du coordinateur, selon la décision VI de la 14<sup>ème</sup> IG et la 11<sup>ème</sup> Conférence des parties à la convention de Cartagena, et après clarification du président, il a été convenu que la question serait à nouveau soulignée au point 8 de l'ordre du jour « Questions diverses ».
18. Après ces éclaircissements, l'ordre du jour a été adopté sans modification, tel qu'il est présenté à l'annexe I, de ce rapport.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DE SURVEILLANCE ET DU PRESIDENT DU BUREAU DES PARTIES CONTRACTANTES**

19. La Présidente sortante du Bureau des parties contractantes et Présidente du Comité de surveillance, Mme. Paulette Kolbusch, directrice de l'Agence nationale de planification de l'environnement, Jamaïque, présenta son rapport sur l'exercice biennal 2010-2012. Elle a commencé en félicitant le coordinateur de PEC et le personnel du secrétariat, des centres d'activité régionaux et des unités de gestion de projet du Fonds mondial pour l'environnement (FEM) pour leurs accomplissements et leurs efforts de répondre aux nouveaux besoins des Caraïbes.
20. Elle souligna les succès des projets financés par le FEM, le nombre croissant de ratifications à la convention de Cartagena et ses protocoles et les nouveaux défis qui ont dû être affrontés pour assurer la durabilité financière du Programme pour l'environnement des Caraïbes. Mme. Kolbusch encouragea le secrétariat à continuer à jouer un rôle clé dans les efforts visant à coordonner et assurer les synergies entre les projets régionaux mis en œuvre dans la région des Caraïbes, en mobilisant des partenaires et en travaillant étroitement avec le secteur privé.
21. Dans le domaine de la durabilité financière, elle a applaudi les efforts des gouvernements membres dans le paiement de leurs arriérés et les a invité à augmenter leurs contributions, de même que la mobilisation de donateurs et de sources externes. Mme. Kolbusch a souligné l'appui significatif des gouvernements de Curaçao, de la France, des États-Unis d'Amérique, et de Trinité-et-Tobago, envers les CAR. En ce qui concerne le plan de travail et le budget proposés pour l'exercice biennal 2013-2014, elle a proposé de mettre en place des cibles et des priorités réalistes et de mettre l'accent sur des projets ayant pour résultat des impacts et des bénéfices significatifs, ainsi que des avantages au niveau régional et national. La gestion basée sur les écosystèmes, les économies vertes et bleues et l'évaluation des ressources sont certains des défis émanant des discussions à Rio+20, pour les perspectives de développement de nombreux pays dans la région.
22. En conclusion, elle a remercié tous les délégués pour leur appui et a souhaité à la présidente entrante, Mme. Ydalia Acevedo Monegro, du gouvernement de la République Dominicaine, les meilleurs vœux pendant son mandat.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF DU PNUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES (2010-2012) ET DU BUDGET**

23. La présidente invita le secrétariat à présenter le rapport du Directeur exécutif de la convention de Cartagena sur la mise en œuvre du Plan de travail 2010-2012, du Programme pour l'environnement des Caraïbes, tel qu'il figure dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.4, y compris la mise en œuvre des décisions de la quatorzième Réunion intergouvernementale et onzième Réunion des parties contractantes (Montego Bay, Jamaïque, du 6 au 9 octobre 2010).
24. Dans sa présentation, M. Andrade Colmenares engloba la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2010-2012, le statut budgétaire, et la gestion de ressources administratives et humaines au secrétariat.
25. Il a réitéré que les projets et les activités du PEC continuent à soutenir sa mission de favoriser la coopération régionale, en vue de la protection et du développement de la région des Caraïbes, et son objectif à long terme d'atteindre le développement durable des ressources marines et côtières de la région, par une gestion efficace et intégrée qui tient compte de la croissance économique et des moyens de vie durables.
26. Le secrétariat a pris des mesures appropriées en réponse aux décisions de la quatorzième Réunion intergouvernementale et d'autres réunions intergouvernementales ou techniques du PEC, et celles-ci ont été mises en œuvre dans le cadre du programme de travail 2010-2012 (Annexe I, UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.4).
27. Le personnel à l'UCR/CAR-PNUE comprend actuellement 14 personnes (le coordinateur, deux officiers professionnels, et neuf personnes au service général/personnel local financé au titre du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes ; ainsi qu'un officier de gestion de fonds et un assistant financier (financés par les coûts d'appui au programme). Il y a un poste de projet au niveau de service général et un conseiller à long terme à équivalent professionnel, financé par un financement externe, dans le cadre du projet du FEM sur le Fonds régional des Caraïbes pour la gestion des eaux usées (GEF/CRew).
28. Le secrétariat a activement poursuivi la collecte de contributions au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (CTF), y compris la collecte de contributions exceptionnelles. Le secrétariat a réuni la somme totale de US\$ 2,033,428 en 2010-2011 et US \$1,311,016 (au 31 juillet) en 2012. En comparaison à US\$ 2,341,505 en 2008-2009, US\$ 2,484,022 pour 2006-2007 ; et US\$ 2,517,328 pour 2004-2005.
29. Tandis que les montants recouverts en 2010-2011 semblent avoir diminué en comparaison aux exercices biennaux précédents, 2012 a vu une amélioration significative du paiement des contributions et des arriérés déjà au premier semestre. Des stratégies innovatrices réussies ont continué pendant le dernier exercice biennal à aider à résoudre les contraintes financières continues, en encourageant les gouvernements à apporter des contributions en espèces par l'accueil de réunions et ateliers, et par la mobilisation du soutien bilatéral direct aux nouvelles activités sans financement dans la région, dont les coûts ont été couverts par leurs contributions impayées au CTF (Annexe III, UNEP(DEPI) CAR IG.33/INF.4).
30. Un appui supplémentaire a été fourni par plusieurs gouvernements pour la tenue de réunions et ateliers du PEC. Il comprend le gouvernement de la République Dominicaine (US\$200,000 *en lieu* de ses arriérés) pour accueillir l'actuelle CdP/IG de la Convention de Cartagena et les CdP des protocoles LBS et SPAW, de même que le STAC SPAW. Les gouvernements, notamment aussi Aruba, qui a soutenu la tenue de la première réunion STAC LBS, ont continué à fournir un appui en espèces, en fonction de leurs capacités, pour les ateliers nationaux et régionaux, comme une contribution à la mise en œuvre du Plan de travail du PEC.
31. D'autres gouvernements membres du PEC, particulièrement ceux ayant des contributions impayées, sont encouragés à effectuer des paiements réguliers et opportuns au Fonds d'affectation spéciale. En situations difficiles, des gouvernements membres sont également appelés à considérer à l'avenir l'accueil de réunions et ateliers du PEC, afin de compenser leurs arriérés financiers. Ceci permettra la continuité de programme et une réponse plus efficace du secrétariat aux besoins des gouvernements membres.

32. Dans sa présentation, il a renouvelé la reconnaissance du secrétariat pour la coopération démontrée par de nombreux autres gouvernements qui ont assuré leur soutien et les contributions extraordinaires, pour faciliter la mise en œuvre du programme de travail 2010-2012. Il a fait remarquer l'appui continu fourni par les gouvernements de Cuba, de la France, de Trinité-et-Tobago et des anciennes Antilles néerlandaises, maintenant Curaçao (depuis le 10 octobre 2010), en hébergeant les centres d'activité régionaux (CAR). Par ailleurs, le secrétariat a remercié les gouvernements de la France et des Etats-Unis d'Amérique pour l'envoi d'experts au centre régional sur les déversements d'hydrocarbures (RAC-REMPEITC) à Curaçao et espère que cet appui sera poursuivi.
33. M. Andrade Colmenares a récapitulé le statut des ratifications de la convention de Cartagena et ses protocoles, faisant bon accueil aux ratifications, pendant la période du présent rapport, du protocole LBS par les gouvernements d'Antigua et Barbuda, Bahamas, Guyana et Grenade, et du protocole SPAW, par les gouvernements des Bahamas et de Grenade.
34. Le délégué du Honduras a exprimé l'intention de son gouvernement d'explorer l'adhésion à la convention de Cartagena et ses protocoles, en demandant davantage d'information sur ces processus et les coûts impliqués. Le Secrétariat remercia le gouvernement du Honduras de son intérêt et informa la Réunion qu'il suivrait la question bilatéralement avec le gouvernement du Honduras.
35. Le coordinateur a invité les officiers de programme, le secrétariat et l'équipe d'aide à rendre compte du progrès de leurs programmes respectifs : AMEP, SPAW et CETA.
36. L'officier du programme AMEP, M. Christopher Corbin, a présenté les résultats du sous-programme AMEP pendant la période 2010-2012 du présent rapport, comme contenu dans le document UNEP(DEPI) /CAR WG.33/3. Il a souligné que les projets et les activités ont soutenu deux objectifs principaux : empêchement et réduction de la pollution, et gestion de l'information.
37. M. Corbin a commencé sa vue d'ensemble, en décrivant le but et les objectifs spécifiques du sous-programme AMEP à l'appui de la mise en œuvre des protocoles LBS et de déversement d'hydrocarbures et a accentué la contribution significative aux réalisations de la mise en œuvre des projets du programme, financés par le FEM, et par le travail des Centres d'activité régionaux. Il souleva les progrès continus au niveau de la ratification du protocole LBS dans la région, avec un total de 10 parties contractantes, et la tenue réussie de la 1ère Conférence des parties du protocole LBS. Une mention particulière a été faite aux efforts de mobilisation de fonds, un résumé des dépenses globales, et du niveau de l'effort exigé pour la coordination de programme par le secrétariat.
38. M. Corbin a rendu compte de certains des accomplissements principaux du sous-programme pendant la période du présent rapport, comprenant : (1) l'entrée en vigueur du protocole LBS en 2010 ; (2) l'élaboration des nouveaux rapports techniques du PEC ; (3) le succès des projets du FEM - IWCAM et REPCar ; (4) le Concours de collage régional de LBS ; (5) le développement du site Web du PEC-PNUE, comme mécanisme de communication ; (6) l'approbation initiale d'une nouvelle proposition de projet de suivi à IWCAM - IW Eco ; (7) la mise en œuvre du projet CReW, pour aborder la question des eaux usées ; (8) les apports du groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation, spécifiquement l'ébauche du rapport de l'état de la zone de convention (SOCAR), (9) l'entrée en vigueur de la désignation de zone spéciale de la mer des Caraïbes au titre de l'annexe V de MARPOL et (10) le développement d'une base de données GIS du trafic maritime dans la région des Caraïbes.
39. Les principaux résultats de la mise en œuvre des activités de projet ont été présentés sous les domaines thématiques spécifiques de suivi et d'évaluation, de gestion des eaux usées, de gestion des bassins versants, de gestion des déchets solides, des programmes nationaux d'action, de gestion des risques de catastrophe et du changement climatique et de planification en cas de déversements d'hydrocarbures. Il a accentué certains des principaux accomplissements nationaux et régionaux dans chacun de ces domaines thématiques. Les accomplissements des projets de FEM REPCar et de FEM IWCAM, y compris des enseignements appris ont été encore soulevés et il a félicité les chefs de projet respectifs et leur personnel pour leur dévouement et engagement.

40. M. Corbin présenta brièvement l'information sur les activités du projet CREW du FEM, lequel a tenu son atelier de démarrage en février 2012. Il encouragea les pays ayant endossé ce projet de maximiser les opportunités pour faciliter la mise en œuvre du Protocole LBS, par le biais d'activités, en particulier par l'appui de l'Annexe II du Protocole.
41. Les deux Centres d'activité régionaux ont été invités à fournir des informations supplémentaires sur des activités spécifiques à l'appui du protocole LBS, pendant la période 2010-2012. M. Antonio Villasol, Directeur de RAC-Cimab, s'est spécifiquement rapporté à la planification et à l'exécution de l'atelier final sur les baies fortement polluées et à l'évaluation de base des eaux usées domestiques dans des zones sélectionnées de la région des Caraïbes, effectuée du mois d'avril 2010 à décembre 2010. Il a également souligné la tenue d'un atelier pour passer en revue et mettre à jour la législation sur la gestion des eaux usées, du 30 octobre au 1er novembre 2011. M. Villasol a fait remarquer que le RAC-Cimab a produit des fiches documentaires en anglais, en espagnol et en français, qui fournissent des informations sur les résultats du rapport technique No. 33 du PEC mis à jour, le projet du réseau Know-Why et l'analyse de base des eaux usées domestiques. Une brochure a été également produite et disséminée en anglais et en espagnol, sur des technologies de gestion des eaux usées dans la région des Caraïbes, de même que des DVD.
42. Il a remercié RAC-IMA, UCR/CAR PNUE et les Etats-Unis d'Amérique, de passer en revue et de fournir des commentaires sur la mise à jour du rapport technique No. 33, maintenant rapport technique No. 52, et les apports de beaucoup d'autres pays, y compris le Costa Rica, le Nicaragua et la Colombie.
43. Il a soulevé la contribution financière du RAC-Cimab à l'atelier sur les baies polluées et à l'examen de la législation nationale et a accentué la mise à jour des cartes sur l'état de la ratification de la convention et les protocoles LBS, SPAW et déversement d'hydrocarbures. Mme. Amoy Lum Kong, directrice du RAC-IMA a présenté les activités du CAR et a indiqué qu'il a été impliqué dans trois (3) activités principales pendant la période en question. Ces activités ont inclus la participation, au sein du groupe de travail technique intérimaire sur le suivi et l'évaluation de l'environnement ; la participation à l'atelier régional d'experts sur le suivi et l'évaluation de l'environnement et ; la production et la diffusion du matériel promotionnel. Mme. Lum Kong a relevé les objectifs du groupe de travail technique et de l'atelier régional, de même que les activités et les apports du groupe de travail et de l'atelier tenu en présentiel. Elle a relevé que le matériel promotionnel a été produit, y compris un DVD de 12 minutes, qui a eu pour but d'informer le public du PEC et de la convention de Cartagena et de faciliter un plus gros appui au PEC. Elle a fait remarquer que RAC-IMA a fourni des commentaires pendant la préparation du résumé des programmes d'action nationaux (PAN), et qu'il a été impliqué dans le développement du PAN en Trinité-et-Tobago. Mme. Lum Kong a exprimé que RAC- IMA voudrait prendre un rôle de plus de leadership dans de futurs projets et activités du protocole LBS.
44. M. Corbin invita également Mme Anne Reglain, représentant le RAC- REMPEITC, à présenter plus de détails au sujet du développement et de l'utilisation de la base de données en GIS pour tracer le trafic maritime dans la région des Caraïbes.
45. M. Corbin conclut en mentionnant certains des défis et des enseignements appris pendant l'exercice biennal, et a suggéré des zones que l'IG pourrait souhaiter recommander à inclure : ratification/promotion du protocole LBS, mise en œuvre du MPA, mobilisation des ressources financières, développement de nouveaux projets et partenariats, comment augmenter le travail dans les pays non éligibles par le FEM, les prochaines étapes pour le développement d'un Rapport sur l'état de la région de convention (SOCAR) et les futures activités prioritaires du sous-programme AMEP.
46. La présidente invita Alessandra Vanzella-Khoury, du secrétariat, à présenter les résultats de la mise en œuvre du sous-programme SPAW, pendant la période 2010-2012, comme contenue dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.33/3.
47. Mme. Vanzella-Khoury a commencé sa vue d'ensemble en décrivant le but et les objectifs spécifiques du sous-programme SPAW à l'appui de la mise en œuvre du protocole SPAW. Elle a souligné les accomplissements du sous-programme dans les cinq principaux domaines d'activité : Coordination de programme, renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes, développement de lignes directrices pour les zones protégées et la gestion des espèces, conservation des espèces menacées et en voie de disparition ; et conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins. Elle a souligné que la plupart des projets et activités ont été

effectués en collaboration étroite avec le CAR-SPAW en Guadeloupe, tel que contenu au « rapport du centre d'activité régional de SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe : Opérations et budget du CAR pour la période 2010-2012 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.4), en réitérant, avec beaucoup d'appréciation, que le CAR-SPAW est entièrement financé par le gouvernement français. Elle a également remercié le CAR-SPAW de la présentation détaillée faite sur leur exécution des activités pendant l'exercice biennal à la CdP7 SPAW, lesquelles ont été essentielles dans les progrès réussis de l'accomplissement des objectifs du sous-Programme SPAW.

48. Les fonds collectés et alloués les plus importants sont une importante subvention de US\$ 1.1 million, reçue de la part du gouvernement de l'Italie, pour un projet de deux ans, en vue d'appuyer le renforcement de MPA, à l'appui de l'initiative du défi des Caraïbes. Ces activités sur le renforcement des zones protégées, y compris l'assistance technique, par le biais de 18 subventions (totalisant USA \$600.000) pour MPA, comme la formation et le renforcement de capacités sur la gestion des zones marines protégées, sont toutes exécutées par CaMPAM, tel qu'il apparaît dans la mise à jour détaillée fournie par le secrétariat dans UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.5. Plus de 320 stagiaires de MPA, provenant de 15 pays de la région, ont été formés par des cours régionaux et locaux sur les différents aspects de la gestion de MPA, les échanges des meilleures pratiques entre les pêcheurs et les directeurs de MPA, formation sur les mécanismes financiers durables de zones protégées ; mise à jour de la base de données régionale de MPA avec l'applicabilité en ligne et le maintien des communications et de l'échange d'information entre les membres de CaMPAM par le forum électronique.
49. Le processus pour énumérer des zones protégées, au titre du protocole de SPAW, a été exécuté par le groupe de travail respectif établi à ce titre et coordonné par le CAR-SPAW, comme rapporté sous UNEP(DEPI)/CAR WG.34/3. Ceci a permis la liste des 18 premières zones protégées sous le protocole, comme cela vient juste d'être approuvé par la CdP7 à SPAW, qui vient de conclure cette semaine. Le travail sur l'application des critères pour la liste des espèces a progressé (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/4) et un document d'orientation sur les critères et le processus d'évaluation des exemptions à l'article 11 (2) du protocole SPAW a été développé par le groupe de travail spécifique et présenté à la CdP7 de SPAW pour des consultations internes finales, en attente de revue et d'adoption éventuelle, par les Etats Membres (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/5).
50. Mme.Vanzella-Khoury a également rendu compte des diverses collaborations entre les agences, comme avec WIDECAS, SCSCB et CABI dans les zones de conservation de la tortue de mer, de conservation des oiseaux et des espèces étrangères envahissantes respectivement. Elle a souligné les efforts développés par le secrétariat pour aborder la question de l'invasion du lionfish, comme résumé dans UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.8.
51. Dans son rapport elle a récapitulé les activités mises en œuvre dans le cadre du plan d'action des mammifères marins (bref résumé dans UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.6), y compris le progrès significatif dans l'analyse et la modélisation des données pour 24 espèces de cétacés et pour le lamantin des Indes occidentales, au titre du projet LifeWeb du PNUE/Espagne, sur la planification spatiale marine à grande échelle des couloirs des mammifères marins et la gestion transfrontalière. Elle a reconnu les renvois aux données d'autres sources (y compris le rapport No 33 d'AMEP et du PEC) pour évaluer les impacts du développement côtier, l'intensité des transports, et les impacts humains cumulatifs. Elle a également rendu compte d'autres activités mises en œuvre au titre du PAMM, tel que la tenue d'un atelier trilingue sur l'observation de mammifères marins, le renforcement de capacités pour les réseaux locaux de surveillance des échouements et le lancement d'une base de données régionale hébergée par le site Web du CAR-SPAW.
52. Pour conclure sa présentation, elle a rendu compte du projet du FEM de la gestion durable des ressources marines vivantes partagées du grand écosystème marin des Caraïbes (CLME), spécifiquement sur sa composante de la gestion et la conservation de la biodiversité des récifs et de la pêche, mise en œuvre par le PEC, et sur les projets pilotes mis en œuvre à cet égard dans quatre sites : la Réserve de la biosphère Seaflower en Colombie, le Parc national de Montecristi en République Dominicaine, Pedro Bank en Jamaïque, et la baie de Caracol en Haïti. Elle a soulevé qu'un résumé de l'état de ces activités a été fourni dans UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.7.
53. La présidente invita Mme. Chrishane Williams, assistante de l'équipe AMEP/CETA à présenter l'état de la mise en œuvre du Plan de travail du sous-programme de communication, d'éducation, de formation et de sensibilisation (CETA), pour la période 2010-2012.

54. Les objectifs globaux et spécifiques du sous-programme CETA ont été décrits. Ceux-ci incluent des activités et des projets accomplis selon le Plan de travail approuvé pour les activités courantes de la période 2010-2012, avec les sous-programmes de SPAW et d'AMEP et leurs projets respectifs.
55. Elle a souligné que dans un effort d'améliorer l'accès à l'information, il y a eu un certain nombre d'améliorations sur le site Web de PEC, avec une référence spécifique à la page de l'information de pays, le développement d'une base de données en ligne, les capacités de laboratoire, une page des réunions remaniée, des sites Web de projet améliorés et une amélioration générale de l'accès à l'information sur les questions côtières et marines.
56. Un des accomplissements les plus significatifs qu'elle a soulignés a été l'édition d'une version nouvellement conçue de la convention de Cartagena et de ses protocoles, laquelle a été distribuée aux Etats Membres au cours de la réunion.
57. À relever particulièrement deux concours environnementaux organisés et exécutés au cours de la période, en l'honneur de l'année internationale de la biodiversité (2010) et la célébration de l'entrée en vigueur du protocole LBS. Ces concours ont impliqué la jeunesse aux niveaux nationaux et régionaux et ont accru la visibilité du PEC. Il en a résulté une plus grande visibilité du PEC, plusieurs nouveaux partenariats ont été créés avec les secteurs publics et privés, de même qu'avec des ONG, des établissements et des médias.
58. Dans le domaine de l'éducation publique et de la communication, elle a décrit le partenariat avec Panos des Caraïbes et la participation du secrétariat lors des occasions commémoratives sur l'environnement, telles que la Journée mondiale sur l'environnement et des sessions avec des écologistes. Diverses publications, y compris des bannières de programme et de projet, des calendriers, des brochures et une vidéo et une chanson promotionnelles pendant l'Année internationale des forêts, ont été également mentionnés.
59. Le programme de bourses a reçu approximativement 15 stagiaires au cours de la période et a été soutenu par un nouveau partenariat avec l'Université de l'Indiana, Etats-Unis. Ceci a été identifié comme un accomplissement de grande importance pour le rendement du secrétariat et la réalisation des Plans de travail 2010-2012, étant donné les ressources humaines limitées, particulièrement pour soutenir les activités de CETA.
60. La déléguée de Cuba a félicité le secrétariat pour le travail appréciable réalisé dans la création de prise de conscience environnementale, et a déclaré qu'elle fournirait des informations sur des liens nationaux pour mettre à jour la page du Gouvernement de Cuba et éliminer les liens existants.
61. Le secrétariat a fait appel aux délégués des pays pour communiquer l'information mise à jour sur leurs divers points de liaison techniques et politiques et de l'aviser de tous les changements suivants.
62. La présidente invita Mme. Annie Muchai, l'officier de gestion de fonds, à présenter l'exécution financière du secrétariat. Elle a donné une vue d'ensemble des reçus des contributions approuvées pour 2010-2012. L'analyse a reflété qu'au mois d'août 2012, un 89% environ des engagements/contributions et des arriérés pour 2010-2011 avaient été payés. En 2012, les collectes étaient de 38% au mois d'août 2012. Cependant, elle a souligné qu'un certain nombre de pays avaient indiqué que leurs paiements étaient en cours et le taux de collecte devrait augmenter vers un 80% environ vers la fin de l'année. Elle a plus loin réitéré que 2012 avait vu une amélioration énorme de la collecte de contributions et d'arriérés par rapport aux années précédentes.
63. Elle a présenté les dépenses sur les deux et demi dernières années (US\$3,111,852 total de janvier 2010 à juin 2012), indiquant que les années des réunions principales (CdP/IG) ont reflété une dépense beaucoup plus élevée. En comparant les dépenses contre les contributions approuvées, 2010 a vu un déficit d'US\$144,606 tandis que 2011 reflétaient un excédent car il n'y avait eu aucune réunion principale dans l'année. En 2012, les dépenses seraient moins élevées qu'en 2010, étant donné que les coûts de réunions de CdP/IG seraient compensés par le gouvernement de la République Dominicaine, en réduction de ses arriérés.
64. Mme. Muchai réitéra le défi de maintenir le budget équilibré et le fait que la plupart des activités ont été soutenues par d'autres contributions affectées des contreparties, et par l'appui en espèces. En outre, un certain nombre de frais d'exploitation ont été compensés en répartissant et en chargeant ces derniers, le cas échéant, aux

projets qui ont fait l'épargne principale du fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, à presque US\$200,000 dans l'exercice biennal 2010-2011.

65. Elle indiqua que la position financière du Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes était de US\$3,915,417 en 2010. Le bilan d'effectif projeté à décembre 2012 serait estimé à US\$1.7 million. Avec le budget projeté actuel et si des contributions étaient maintenues au même niveau et étant toutes payées, il y aurait juste la réserve minimale de fonctionnement pendant environ six mois après l'exercice biennal. Elle a ainsi insisté sur la nécessité de s'assurer que la réserve soit maintenue à un minimum d'US\$1M.
66. Mme. Muchai a saisi l'occasion d'informer les participants sur le changement de l'ONU aux normes internationales de comptabilité du secteur public (IPSAS), qui fixe les conditions pour identifier, mesurer, présenter et révéler l'information pour des transactions et des événements d'une organisation sur la base d'une comptabilité d'exercice intégral. Elle a indiqué que ceci a été exigé par la nécessité de se conformer aux normes de rapports financiers internationaux (IFRS) et souleva que ce système soutiendrait une meilleure responsabilité et une transparence des ressources et des responsabilités. La date limite du PNUE pour se conformer à l'IPSAS est au mois de janvier 2014.
67. L'organigramme du PEC a présenté (comme représenté dans UNEP(DEPI)CAR WG.33/INF.4) en relevé les changements de personnel de l'exercice biennal passé. Mme. Muchai a expliqué cela en raison d'un déficit des fonds. Le secrétariat ne pouvait pas avoir le personnel au complet, le poste vacant de Coordinateur adjoint, en raison du déficit des fonds. Le secrétariat a réduit des coûts d'opération en, par exemple, réduisant l'utilisation de papier et en ayant des réunions sans papier. Mme. Muchai a clôturé sa présentation en adressant un appel aux délégués de pays d'augmenter leurs contributions au fonds d'affectation spéciale des Caraïbes pour appuyer pleinement le travail du secrétariat dans l'exercice biennal 2013-2014.
68. Le président a remercié le secrétariat pour les présentations très complètes et a ouvert la discussion à des commentaires.
69. Le délégué du Mexique a demandé qu'il y ait à l'avenir la présentation de budgets plus détaillés. Elle a également demandé les détails du budget pour la période 2011-2012 sur les dépenses tel que les salaires, consultants, voyage, etc. tel que prévu par le Secrétariat pour le gouvernement du Mexique, sera également inclus sur le site web PNUE-UCR/CAR. Le secrétariat a informé que le Plan de travail et le budget pour 2010-2012 et celui pour 2013-2014 contenait également des détails sur le budget. Elle a informé les participants de la demande du Mexique plus tôt dans l'année, à laquelle il avait été répondu et que le secrétariat était prêt à fournir des informations additionnelles au cas par cas, étant donné les différentes demandes faites par plusieurs Etats Membres.
70. Les participants ont fait bon accueil et ont félicité le secrétariat, y compris les trois CAR pour les travaux menés à bien dans l'exercice biennal, en remarquant leur contribution à la durabilité des ressources côtières et marines des Caraïbes.

**POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES, POUR L'EXERCICE BIENNAL 2013-2014**

71. Le secrétariat a été invité par la présidente à présenter un résumé de son Plan de travail proposé pour 2013-2014 contenu dans le document UNEP(DEPI) /CAR IG.33/3, intitulé « ébauche de Plan de travail et de budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes, pour l'exercice biennal 2013-2014 ».
72. La réunion a été également invitée à passer en revue et approuver les points suivants, y compris des recommandations et des décisions pour les actions à venir :
  - i. Sixième réunion ordinaire du Comité directeur du Centre d'activité régional / Centre régional de formation et d'information en cas d'urgence de pollution marine RAC/REMPEITC-Caribe (Willemstad, Curaçao, 9-10 Mai 2012).



- ii. Première réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes, Oranjestad, Aruba, 5-7 Juin 2012) (UNEP(DEPI)/CARWG.33/4) .
  - iii. Cinquième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, (Punta Cana, République Dominicaine, 22 octobre 2012 ;
  - iv. Septième réunion des parties contractantes au protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes (Punta Cana, République Dominicaine, 23 octobre 2012) (UNEP(DEPI)/CAR IG.31/3) ; et
  - v. Première réunion des parties contractantes (CdP) au protocole relatif à la pollution due à des sources et des activités terrestres (LBS) dans la région des Caraïbes (Punta Cana, République Dominicaine, 24 octobre 2012) (UNEP(DEPI)/CAR IG.32/4)
73. Le délégué du Mexique a rappelé on n'avait pas indiqué pendant le premier jour de la réunion que le Règlement intérieur approuvé de la convention de Cartagena devrait être appliqué. Le secrétariat a remercié le gouvernement du Mexique et a réaffirmé que la réunion en effet était conduite selon le règlement intérieur adopté par la réunion et reflétée dans le point 2.1 de l'ordre du jour du présent rapport.
74. Le secrétariat a été alors invité par la présidente à présenter l'ébauche du Plan de travail et le budget AMEP pour l'exercice biennal 2013-2014 à l'appui des protocoles, au sujet de la pollution due à des sources et des activités terrestres (protocole LBS) et le protocole sur le déversement d'hydrocarbures. L'officier de programme AMEP a présenté les projets et les activités proposés dans le sous-programme comme contenu dans le document UNEP(DEPI) /CAR WG.33/3/Rev.2. Il a déclaré que le plan de travail et le budget ont couvert des activités à développer sous le sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) du PEC avec l'appui de deux CAR LBS (Centro de Ingeniería y Manejo Ambiental de Bahías y Costas-CIMAB, Cuba, et l'Institut des Affaires marines -IMA, Trinité-et-Tobago).
75. Il a rappelé aux délégués les principaux objectifs du sous-programme d'AMEP, notamment de surveiller, prévenir et réduire la pollution de l'environnement côtier et marin issue des sources terrestres et a souligné les buts principaux et les impacts attendus de l'exécution des projets et des activités proposées. Il a souligné qu'un des rôles principaux du secrétariat était d'assurer la coordination, la collaboration, la coopération et la communication entre les points de liaison, des organismes régionaux et internationaux, et en particulier le développement de nouveaux partenariats avec des ONG et le secteur privé.
76. M. Corbin a souligné les priorités du sous-programme pour l'exercice biennal, y compris : La mobilisation de ressources par le biais du développement et de l'exécution du projets financés par le Fonds mondial pour l'environnement ; L'appui au travail du groupe technique intérimaire sur le suivi et l'évaluation comprenant l'élaboration du rapport sur l'état de la zone de convention ; Diffuser l'information sur les meilleures pratiques de gestion et les technologies appropriées comprenant la portée aux parties non contractantes au protocole LBS pour favoriser la ratification/adhésion au protocole LBS ; et soutenir les partenariats prioritaires identifiés par le PAM PNUE sur les déchets marins, les nutriments et les eaux usées.
77. Une description des actuels et des nouveaux projets et activités proposés a été ensuite apportée dans les neuf domaines thématiques suivants : Coordination de programme, projets du Fonds pour l'environnement mondial, suivi et évaluation, gestion des eaux usées, gestion des bassins versants, gestion des déchets, programmes d'action nationaux, changement climatique et réponse au risque de catastrophe, et planification pour les déversements d'hydrocarbures. Il a réitéré qu'il n'y avait aucun nouveau projet et activité spécifique de proposé dans le plan de travail, comme dans les domaines de gestion des bassins versants et des eaux usées. L'appui des pays à la mise en œuvre du protocole LBS sera fourni par les projets financés par le FEM. Il a également décrit la nature de l'appui administratif et technique qui serait requis de la part de l'UCR-CAR-PNUE pour assurer une mise en œuvre effective du programme de travail. Des informations additionnelles ont été fournies sur le développement du projet IWeco du FEM - le projet de suivi à FEM IWCAM par le directeur de programme de l'Institut de santé environnementale des Caraïbes, Dr. Christopher Cox. Le CEHI devrait être l'une des agences de Co-exécution pour ce nouveau projet, avec le secrétariat.

78. En conclusion, M. Corbin a fourni un résumé du budget global proposé, en soulignant la quantité de fonds à demander au Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes, le niveau de financement déjà mobilisé et le financement encore nécessaire. Tandis qu'il relevait que la plupart des fonds énumérés sans couverture, liés aux projets entiers qui sont en cours de développement et qui seront soumis à la considération du FEM, des fonds supplémentaires sont toujours nécessaires pour d'autres projets et activités proposés et invita les pays et les partenaires à mobiliser les fonds requis.
79. L'officier de programme de SPAW a présenté l'ébauche du « Plan de travail et budget du sous programme SPAW pour l'exercice biennal 2013-2014 » également contenu dans UNEP(DEPI)/CAR WG.34/6, car il avait été présenté à la cinquième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) de SPAW et approuvé par la septième réunion des parties contractantes à SPAW. Elle a fait remarquer que les éléments du programme restent les mêmes que l'exercice biennal précédent, cependant la définition des priorités des éléments seront choisis en fonction des nouveaux besoins et des ressources financières disponibles. Dans ce contexte, l'officier de programme indiqua que seulement 30% du budget indicatif avait été collecté jusqu'à maintenant. À la lumière de ce fait, il lui a été recommandé par la réunion que le budget pour 2013-2014 soit maintenu au même niveau que 2010-2012, tout en reconnaissant que des sources de financement supplémentaires pouvaient être identifiées.
80. En ce qui concerne la coordination, il continuera d'être dirigé par un officier de programme et un assistant, par le biais du bureau de l'UCR-CAR à Kingston. Un appui supplémentaire sera également assuré par le CAR-SPAW en Guadeloupe, qui inclut cinq (5) officiers, entièrement soutenus par la France.
81. En ce qui concerne le renforcement des zones protégées, l'accent continuera d'être mis sur les MPA par le biais de CaMPAM, avec l'aide d'un coordinateur (si les ressources le permettent) et le CAR-SPAW. Elle a ensuite expliqué les activités mises à jour de renforcement de capacité, lesquelles se concentreront sur un financement durable, sur l'application et les moyens de vie alternatifs. Le programme de micro financement est également prévu pour continuer de fournir l'assistance technique directe aux besoins de MPA.
82. Elle a également indiqué que pendant 2013-2014, le programme de SPAW allait suivre les décisions de la CdP7 pour continuer les activités concernant le développement de lignes directrices pour les zones et les espèces protégées. Après l'approbation par la CdP7 SPAW des dix-sept (17) zones protégées énumérées sous SPAW, un programme de coopération sera développé et plus de parties contractantes seront invitées à nommer leurs sites pour être inclus dans la liste. Des parties ont été invitées à participer plus activement aux groupes de travail. Le développement ultérieur du document d'orientation sur des exemptions à l'article 11 (2) du protocole sera prolongé pendant cette période, pour permettre des consultations internes finales par des états membres sur le document principal avant l'adoption, de même que le développement ultérieur par le groupe de travail spécifique des formats de rapport sur les exemptions qui sont annexées au document guide. Par ailleurs, le STAC5 SPAW a recommandé que le processus de révision des espèces à énumérer sous le protocole de SPAW continua, en utilisant le groupe de travail et la liste rouge de l'IUCN pour les Caraïbes, de même que pour inclure des réunions en présentiel, comme mécanisme pour renforcer l'efficacité, en faisant remarquer que les parties devront alors prendre l'initiative de proposer formellement toute modification des annexes, en se basant sur les apports du groupe de travail ou d'autres sources appropriées d'information.
83. Elle a soulevé que les priorités de conservation des espèces se baseront sur les priorités du plan d'action des mammifères marins (PAMM) (voir l'UNEP (DEPI)/CAR IG.34/INF.6). Le STAC5 SPAW proposa de passer en revue et d'aborder ces thèmes prioritaires au sein des sous-groupes désignés, dans le cadre du groupe de travail général du PAMM. Certains des éléments proposés sont (i) atténuation des coups et enchevêtrements liés aux bateaux, sur les espèces de baleines et de dauphins de la région des Caraïbes, ce qui impliquera des ateliers d'IWC, NOAA ; (ii) davantage de suivi du projet de LifeWeb, en comprenant la conception de scénarios de couloirs et des résultats à inclure issus de la planification spatiale marine interrégionale (MSP) et de l'atelier sur les mammifères marins, tenu à Panama, du 21 au 24 mai 2012 ; et (iii) stimulation d'un mémorandum de coopération (MoC) entre UCR/CAR-PNUE et l'IWC.
84. Par ailleurs, des activités pour la conservation des tortues de mer sont proposées en collaboration avec le WIDECAS, comme la mise en place d'un soutien de STRAP aux Bahamas, Cuba, Grenade et Guyana, de même que l'appui à la mise en œuvre de STRAP en Barbade, à Belize, aux Caraïbes hollandaises et à Sainte

Lucie. D'autres activités sont liées à la capacité de conservation des oiseaux, en collaboration avec BirdLife, SCSCB, WHMSI.

85. Finalement, elle a réitéré que la collaboration avec plusieurs partenaires pour le contrôle du Lionfish sera également poursuivie, en particulier la diffusion par le CAR-SPAW du Manuel sur les meilleures pratiques pour lutter contre l'invasion du Lionfish, en anglais et en espagnol, et promouvoir le développement de la stratégie régionale sur le Lionfish.
86. Elle a ensuite informé qu'une proposition est actuellement en discussion avec DEPI-PNUE pour le renforcement de capacité d'EBM et un projet sur EBA, à être mis en œuvre probablement en Grenade. Le partenariat sur les récifs de corail RS PNUE sera également exploré en vue d'une collaboration pour protéger les services d'écosystème des récifs de corail, y compris l'appui stratégique aux noeuds de GCRMN. Une initiative importante de cette composante sera de réengager le dialogue avec le secteur privé du tourisme, tel que les bateaux de croisière, et développer un projet pilote pour un enclenchement plus actif dans la conservation marine en coopération avec CAR-SPAW et UNEP-DTIE.
87. L'équipe d'aide d'AMEP/CETA a présenté le plan de travail de CETA, et a souligné les projets et les activités proposés à mettre en œuvre pendant l'exercice biennal 2013-2014. Ces activités incluent l'appui continu au secrétariat et au travail des sous-programmes d'AMEP et de SPAW et de leurs projets. Obtenir l'appui a été décrit comme un aspect important dans le plan de travail pour la période 2013-2014, telles que les réunions intergouvernementales du PEC et la 7<sup>ème</sup> Conférence internationale bisannuelle des eaux du FEM.
88. Elle a mentionné le recrutement proposé d'un poste volontaire national des Nations Unies pour assister les activités de communication, avec l'aide financière de GEF IW: Learn Project. Le sous programme CETA sera poursuivi pour faciliter l'exécution du projet GEF IW: Learn Project, y compris la tenu de deux ateliers régionaux et la promotion d'échanges de projet. La mise en œuvre de CETA continue sans un officier de programme spécial pour accomplir les objectifs spécifiques du sous-programme
89. Elle a mentionné qu'il y aurait une amélioration continue du site Web du PEC et de tout autre site Web y relié, comprenant des activités sur Internet pour les enfants et des bases de données mises à jour. La communication des célébrations des journées de l'environnement et l'engagement des médias sera également poursuivie.
90. L'officier de gestion de fonds, Mme. Annie Muchai, a présenté le budget sur le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes pour 2013-2014. Le budget 2013 (US\$1.48M) a été basé sur des dépenses rapportées l'année précédente, des activités projetées et des frais d'exploitation, aussi bien que la prise en compte d'une augmentation de 3% en coût de personnel. En 2014, le budget a été plus élevé que US\$1.85M, en relevant que les prochaines réunions des CdP/IG devraient alors y avoir lieu.
91. Elle a présenté le budget global du PEC, en incluant AMEP, SPAW et CETA. Un total de US\$3.17M devrait être ressourcé tous les ans, afin d'accomplir toutes les activités prévues au plan de travail, comme présenté au cours des réunions des CdP, de SPAW et de LBS.
92. L'Organigramme du secrétariat, tel qu'il est prévu par l'exercice biennal 2013-2014, reflète un personnel total de 14 personnes : 12 membres de personnel soutenus par le Fonds d'affectation spéciale des Caraïbes (1 coordinateur, 2 professionnels, 9 membres du personnel général de service) et 2 membres de personnel soutenus par le programme d'appui (1 administratif/gestionnaire de fonds et 1 aide des finances). En outre, deux personnes (1 professionnel/consultant à long terme, et 1 adjoint administratif) continueraient parmi le personnel de projet. Le poste de coordinateur adjoint restera congelé dû aux fonds limités. Pour des activités CETA, un volontaire de l'ONU (UNV) est sous recrutement, étant donné le manque de fonds pour soutenir un officier professionnel à plein temps. Au total, le secrétariat restera avec un personnel de 16 personnes en général, comparé à 24 personnes en 2010/2011.
93. Le secrétariat a appelé à la nécessité de considérer d'augmenter le budget de 5% en 2014 et a ajouté que ceci a également été prévu pour tenir compte du recrutement d'un poste à temps plein pour un officier de programme CETA au cours de l'exercice biennal.
94. Le délégué de la France a déclaré que son gouvernement n'approuverait pas une augmentation des

contributions, malgré la reconnaissance de l'augmentation des coûts, y compris du personnel.

95. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique a remercié le secrétariat pour ses présentations sur le Plan de travail et le budget. Les Etats-Unis ne sont pas d'accord sur une augmentation du budget et ont demandé un budget nominal de croissance zéro au cours des deux années à venir.
96. Le délégué du Mexique a également exprimé sa satisfaction pour les présentations du secrétariat, tout en reconnaissant les difficultés d'accepter une augmentation au budget.
97. Etant donné les contraintes auxquelles font face les états membres, à la lumière de la situation économique mondiale actuelle et des interventions à cet effet, M. Andrade Colmenares a déclaré que, en dépit de l'augmentation en coût d'opérations, le budget du secrétariat pour 2014 resterait le même ; il y aurait une croissance nominale zéro.
98. Le secrétariat présenta les recommandations du STAC 1 LBS (adoptées par la CdP 1 LBS, le 24 octobre 2012) et les décisions de la première CdP du protocole LBS, tel qu'il apparaît au document UNEP(DEPI)/CAR WG.32/4 ; de même que les recommandations du STAC 5 à SPAW (adopté par la CdP 7 de SPAW, le 22 octobre 2012) et les décisions de la CdP7 SPAW, tel qu'il apparaît au document UNEP(DEPI)/CAR IG. 31/3.
99. M. Felton Gilmore, consultant principal d'OMI, présenta les recommandations de la sixième Réunion ordinaire du comité directeur du Centre d'activité régionale et Centre de formation et d'information d'urgence de pollution marine, RAC/REMPEITC Caribe, qui a eu lieu à Willemstad, Curaçao, du 9 au 10 mai 2012, et qui sont reprises par le document intitulé UNEP (DEPI)/CAR IG. 33/4.
100. La présidente invita les délégués à présenter des observations sur les décisions de la CdP7 SPAW et la CdP1 LBS. Aucune objection n'a été reçue de la part des délégués membres et les décisions ont été dûment adoptées par la Réunion.
101. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique a déclaré que son pays était heureux de continuer à appuyer le Centre RAC-REMPEITC et de l'adoption de son plan de travail 2012-2013. Il a souhaité remercier le travail du directeur du centre, le Dr. Thomas Smith, depuis 2005. Sous sa conduite, RAC-REMPEITC a fourni un choix régulier et divers de programmes techniques dans l'ensemble des Caraïbes. Ces programmes n'auraient pas été possibles sans le détachement des experts en la matière et du personnel d'appui de France, de Curaçao, et des Etats-Unis. Ces détachements sont essentiels pour aider les états membres à comprendre et à mettre en œuvre des régimes efficaces d'application et de conformité, orientés vers la protection et la préservation de l'environnement marin dans l'ensemble des Caraïbes.
102. Il a en outre invité d'autres états membres à prendre note des avantages accrus grâce au travail du centre et à réaffirmer leur appui et à considérer d'offrir le détachement d'un ou plusieurs experts supplémentaires au centre, pendant des périodes de deux à trois ans.
103. Le délégué des Etats-Unis d'Amérique a reconnu le rôle qu'ont joué le PEC du PNUE, OMI, et CAR/REMPEITC au cours de la dernière année, en lançant une série de réunions multilatérales autour de la région, pour faciliter en particulier le partage des plans, des stratégies de réponse, de même que des modes opératoires et des directives sur la façon dont les nations menacées et affectées coordonneront des opérations de réponse et d'information si un rejet se produisait. Il a remercié le secrétariat et l'OMI du rôle joué jusqu'ici, et encourage l'appui continu sous les deux organismes pour cette initiative.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE SURVEILLANCE DU PLAN D'ACTION DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAÏBES, POUR L'EXERCICE BIENNAL 2013-2014**

104. Le secrétariat, sur la base des consultations auprès des états membres, a présenté une proposition avec une liste de dénommés pour la composition du Comité de surveillance. La proposition a tenu compte de la représentation

géographique et de la considération due à la composition des membres sortants du Comité de surveillance. Les dénommés sont Antigua et Barbuda, Belize, Costa Rica, France, Pays Bas , Mexique et Etats-Unis d'Amérique. La présidente a invité les délégués à présenter leurs observations sur l'élection des membres du Comité de surveillance 2013-2014 .

105. Les délégations du Mexique et des Etats-Unis d'Amérique, ont exprimé qu'elles étaient honorées d'être nommées et de servir comme membres du Comité.

106. Le Comité de surveillance a alors été adopté selon la composition proposée ci-dessus.

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DIVERSES**

107. Les participants de la réunion ont été invités à soulever d'autres questions non couvertes par les points précédents de l'ordre du jour, en pertinence avec la portée de la réunion. Les observateurs ont également été invités à faire des présentations courtes, d'importance pour les objectifs de la réunion.

108. Le délégué du Mexique a présenté une proposition d'un projet de résolution se référant à une plus grande participation des parties dans le processus de recrutement du coordinateur du PEC, qui se trouve dans l'annexe IX.

109. Mme. Jacqueline Alder, du siège du PNUE, a remercié le Mexique pour la proposition, qui est prise très sérieusement puisque le PNUE tâche d'assurer que les secrétariats soient gérés de manière efficace et à bon compte. Le PNUE a répondu spécifiquement à la proposition du Mexique en indiquant que la décision n'était pas en conformité avec l'article 101 de la Charte des Nations Unies, en particulier - « le personnel sera nommé par le Secrétaire général, aux termes des règlements établis par l'Assemblée générale ». Fournir les noms des candidats fait de la publicité à leur intérêt pour le poste et viole les règles de confidentialité. Les états membres peuvent communiquer leur soutien à un candidat de leur pays, et pareillement le Président du bureau peut, au nom des parties, exprimer son soutien pour un candidat. Cependant, le directeur exécutif prendra principalement une décision basée sur le rapport du groupe de recrutement, qui aura suivi un processus bien défini d'analyse et d'entrevue des demandeurs de poste. Concernant quelques questions décrites dans la proposition, il impliquerait une mise à niveau du poste et l'approbation de l'ONU à New York. Etant donné les défis financiers actuels pour la Convention, l'approbation est peu probable à moins que les parties acceptent d'augmenter régulièrement leurs engagements à la couverture des coûts accrus du salaire. Il a également été précisé que changer un coordinateur encourt des coûts additionnels pour la séparation et le recrutement d'un nouveau coordinateur ; probablement dans la gamme d'USD 80.000 -100.000 chaque fois que ce processus a lieu. Elle a également mentionné qu'il y a de diverses options pour contrôler le secrétariat et que si les parties le souhaitent, des informations peuvent leur être fournies. Cependant, si les parties souhaitent que le PNUE gère le secrétariat en leur nom, il y a peu de chance de modifier les arrangements actuels de recrutement.

110. La délégation de Cuba a remercié le secrétariat et Mme. Jacqueline Alder du PNUE pour l'explication détaillée fournie concernant le procédé de choix et les implications du mécanisme proposé. À cet égard, le gouvernement du Cuba maintient sa position dans le sens que l'objectif de la Réunion est de délibérer sur les accomplissements du Programme pendant l'exercice biennal 2011-2012, et de définir le Plan de travail pour la période 2013-2014. Par conséquent, la délégation du Cuba considère que cette proposition du Mexique dénature les objectifs de la réunion.

111. La délégation de Cuba a également fait remarquer que lors de la dernière 14<sup>ème</sup> Réunion intergouvernementale tenue en 2010, les décisions adoptées en la matière n'avaient pas été entièrement accomplies, comme la décision VI qui a demandé au gouvernement du Mexique, de présenter un rapport aux parties lors de cette réunion. En plus, elle a fait remarquer que pendant que la règle de procédure No. 11: "Supplementary Items" permet aux parties d'introduire des points dans l'ordre du jour de la réunion, la règle de procédure No. 12 note que les parties contractantes incluront dans l'ordre du jour d'une réunion ordinaire, des points pour lesquels les documents appropriés auront été distribués entre les membres, au moins quarante-deux jours avant le début d'une réunion. Cependant, cela n'avait pas été le cas à cette occasion. Tenant compte de ces arguments et du bon travail entrepris par le secrétariat de PEC, de même qu'en reconnaissant que c'est un processus très complexe

qui exige l'analyse détaillée, le gouvernement de Cuba n'est pas d'accord, ni en mesure de discuter cette proposition.

112. La délégation de la Colombie a remercié le délégué du Mexique de la proposition et du désir de renforcer le processus transparent, démocratique, y compris la désignation du coordinateur du programme et de la convention. Elle a également remercié l'information fournie par le secrétariat au sujet des procédures du recrutement des candidats de l'ONU souhaitant occuper le poste de coordinateur, car les explications fournies ont résolu certaines des questions du gouvernement de la Colombie. La délégation de la Colombie a indiqué une des principaux résultats de Rio+20 pour eux était le renforcement du PNUE, de sorte que la proposition du Mexique pour avoir l'effet inverse si elle est approuvée.
113. De plus, la délégation de la Colombie a exprimé sa préoccupation de créer un précédent pour les autres Conventions desquelles le PNUE est Secrétaire si la proposition du Mexique était approuvée tel que présenté. Il était également indiqué par cette délégation que augmenter la poste actuelle de Coordinateur à Secrétaire Exécutif, les Parties devront endosser les implications budgétaires conséquentes et elles se sont pas prêtes payer ces coûts tenant compte de la discussion qui s'est déroulée pendant la réunion.
114. En fin, la délégation de la Colombie a saisi l'occasion de reconnaître avec gratitude le travail et l'engagement du coordinateur actuel. On a également déclaré qu'il est nécessaire d'établir une période limitée de travail pour les futurs coordinateurs.
115. La déléguée du Mexique a mentionné que les décisions proposées ont été envoyées par le Gouvernement du Mexique à quelques pays qui participaient dans le Groupe de travail dirigé par le Mexique.
116. La délégation des Etats-Unis d'Amérique a fait remarquer le mérite des parties contractantes d'avoir augmenté leur participation dans le processus de nommer le coordinateur, conformément aux règles et aux procédures du PNUE. La participation accrue des parties contractantes serait conforme au large mandat du PEC de « considérer et entreprendre n'importe quelle autre action qui s'avérerait nécessaire pour l'accomplissement des buts de [la convention de Cartagena] et ses protocoles » (art. 16(7)).
117. Il a ensuite indiqué que son gouvernement apprécie la proposition du Mexique, mais a fait remarquer qu'un tel procédé représenterait une variation marquée des pratiques de recrutement de l'ONU, ce qui pourrait introduire ensuite des difficultés juridiques. Les Etats-Unis, sont également préoccupés par le fait que selon le procédé proposé par le Mexique, les parties contractantes pourraient considérer trois candidats pour le poste de secrétaire de direction et recommander au PNUE de choisir l'un des trois. Ceci pourrait apparaître comme un procédé très public, qui ne maintiendrait pas la confidentialité de la recommandation ou des délibérations.
118. Les parties contractantes devraient de ce fait considérer d'autres moyens d'augmenter le rôle des parties en choisissant le prochain coordinateur, et le gouvernement des Etats-Unis espère l'engagement dans cette matière. Comme un début, ils ont recommandé un processus de consultation auprès des parties dans le choix du secrétaire de direction, et ont proposé de jeter un regard à la Convention sur le commerce international des espèces en voie de disparition (CITES) comme modèle.
119. En concluant, la délégation des Etats-Unis a réaffirmé son soutien au travail appréciable de Mr. Nelson Andrade Colmenares, comme coordinateur du PEC. Son leadership a fait du Programme pour l'environnement des Caraïbes un programme mondialement respecté qui a été pionnier parmi les nombreux projets importants et accords internationaux.
120. En raison des discussions, la présidente a établi un groupe de travail pour aborder les sujets mentionnés ci-dessus. Les membres du groupe de travail inclus sont les gouvernements de Colombie, Cuba, France, Jamaïque, Mexique, Etats-Unis d'Amérique, et le représentant du siège du PNUE.
121. En continuant sur d'autres points, la présidente a invité les représentants de la Banque mondiale à présenter l'association mondiale sur les océans, qui cherche, entre d'autres, à réaliser des moyens de vies durables dans la pêche et l'aquaculture et la réduction de la pollution. Une proposition a été faite pour considérer les Caraïbes comme une région prioritaire dans cette initiative.

122. Le représentant du couloir biologique des Caraïbes (Haïti, République Dominicaine et Cuba) s'est adressé à la réunion, en soulignant des domaines de coopération possible avec les pays membres de la Convention de Cartagena, en particulier en ce qui concerne les zones protégées, la restauration d'écosystèmes et la formation de ressources humaines.
123. Le coordinateur du projet « atténuant la menace des espèces étrangères envahissantes dans les Caraïbes insulaires (MTIASIC) » a présenté cette initiative, en informant qu'il est financé par le FEM et qu'il est mis en œuvre par le PNUE avec CABI comme agence régionale d'exécution. Les Bahamas, la République Dominicaine, la Jamaïque, Saint Lucia et Trinité-et-Tobago sont les pays participants. L'objectif du projet est d'atténuer la menace à la biodiversité locale et à l'économie, en raison des espèces étrangères envahissantes dans les Caraïbes insulaires.
124. Le directeur du CAR-SPAW a fait une présentation sur le progrès accompli depuis la dernière CdP 6 SPAW, en ce qui concerne les efforts pour le contrôle de l'invasion du Lionfish dans les Caraïbes, en particulier l'édition d'un manuel et le développement d'une stratégie régionale pour lutter avec des partenaires tels que US-NOAA, ICRI et les gouvernements du Mexique et de la France.
125. Le représentant du projet du grand écosystème marin des Caraïbes du FEM a fourni une présentation détaillée sur l'état du projet et des activités prochaines, en particulier l'achèvement et l'approbation par les gouvernements impliqués dans le SAP (programme d'action stratégique). Le projet qui se focalise sur des questions de gouvernance concernant l'utilisation durable des ressources marines vivantes actuellement, souligne la gestion de la pêche comme un domaine prioritaire.
126. Le représentant de LATINOSAN a présenté les nouveaux défis et les opportunités de cette initiative. La III conférence latino-américaine sur l'assainissement (LATINOSAN) sera tenue du 29 au 31 mai 2013, au Panama, pour renforcer l'engagement des gouvernements à inclure l'hygiène dans leurs ordres du jour politiques et publics.
127. Le représentant de l'UNESCO IOC a exprimé l'esprit de longue date de la coopération de l'IOCARIBE et du PEC sur le renforcement des capacités des états membres, pour répondre à leurs engagements au sein du PEC, en particulier la coopération sur des activités concernant les protocoles sur la pollution marine, les déversements d'hydrocarbures et LBS. Au cours des dernières années, la collaboration s'est concentrée sur l'évaluation des évaluations de l'état du rapport d'océans qui oriente le processus régulier de l'ONU pour rendre compte de l'état mondial de l'environnement marin, y compris des aspects socio-économiques (processus régulier). Ceci va conduire à la tenue conjointe de l'atelier régional de l'ONU à tenir à Miami, en novembre 2012.
128. En ce qui concerne le projet de CLME, la délégation des Etats-Unis d'Amérique a exprimé leur appui décidé pour développer une gouvernance plus intégrale des questions marines transfrontalières dans la région des Caraïbes, y compris des questions reliées aux déversements d'hydrocarbures, aux zones et vie sauvage spécialement protégées, aux sources terrestres de pollution et à la gestion des ressources marines vivantes partagées, y compris des intérêts régionaux de pêche.
129. A l'égard de la présentation faite par le secrétariat sur le format qui est développé pour rendre compte de l'exécution de la Convention de Cartagena, un certain nombre de délégations ont soulevé des suggestions. En particulier, les délégations d'Antigua et Barbuda et des Etats-Unis d'Amérique ont soulevé des commentaires constructifs. La dernière délégation cherche à ajouter des questions à la section 8 (au sujet du protocole de SPAW) de la version actuelle du modèle de rapport au sein de la convention, pour considérer et aborder comment les pays contribuent aux objectifs et aux activités de protocole de SPAW. Les questions contenues dans le modèle existant abordent des actions, des changements et des procédures mis en œuvre par les pays dans leur législation de conservation, le statut des espèces protégées, et la désignation de zone protégée, en tant que résultat de, ou pour se conformer au protocole de SPAW. Cependant, le modèle de format devrait également inclure les questions qui décrivent comment les mesures prises par les pays indépendamment du protocole de SPAW pourraient bénéficier, s'améliorer, et/ou contribuer à avancer et à augmenter l'exécution de protocole de SPAW. Les Etats-Unis d'Amérique ont fourni des questions additionnelles au secrétariat, qui seront distribuées aux parties pour information et pour la considération à la seizième réunion intergouvernemental et la treizième CdP au plus tard.

130. Le Secrétariat a fourni un résumé des pays qui ont soumis des rapports en utilisant le modèle. Ceux-ci sont la République Dominicaine, le Mexique, la Colombie, le Costa Rica, les Etats-Unis d'Amérique, et le Venezuela. Le point de liaison du Guyana a également informé que leur rapport a été achevé et serait envoyé formellement sous peu.
131. Le secrétariat a décrit certaines des principales questions soulignées dans les rapports reçus, comprenant la pollution des bateaux, les urgences de pollution, l'amélioration de la coopération entre les parties contractantes, la ratification de la convention de Cartagena et ses protocoles, les difficultés à estimer des charges de polluants et la nécessité de renforcer des lois nationales et des politiques pour satisfaire aux engagements de la convention et des protocoles. Les parties contractantes ont été encouragées à soumettre leurs rapports pour les futurs IG, ce qui permettrait au secrétariat de récapituler et de présenter un document d'information formel pour la prochaine IG.
132. Le secrétariat présenta des vidéos courts illustrant les résultats de plusieurs projets et efforts de collaboration PNUE-PEC, à savoir le projet SPAW/gouvernement Italian à l'appui de MPA en Grenade, dans le cadre du défi des Caraïbes ; les impacts des activités réussies de GEF IWCAM sur les communautés locales ; les conséquences significatives des déchets marins sur l'environnement marin, en particulier le plastique.
133. La réunion a fait bon accueil aux importantes informations fournies par les différentes présentations, en soulignant les occasions de collaboration et de synergies dans un certain nombre d'initiatives et de partenariats pertinents. Dans ce contexte, des décisions spécifiques ont été avancées, comme cela est reflété à l'Annexe III de ce rapport.

#### **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT**

134. Le rapporteur a présenté la version anglaise du projet de rapport de la réunion. La réunion a adopté le rapport avec les amendements et les corrections qui ont été inclus par le secrétariat dans le document révisé. Le secrétariat a accepté de faire circuler la version révisée de l'ébauche en anglais, en français et en espagnol dans les 45 jours, après quoi les délégués auraient 15 jours pour passer en revue et fournir des commentaires au secrétariat.

#### **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA REUNION**

135. Dans ses remarques de clôture, le Coordinateur a fait mention des excellents résultats de la Réunion, dans une large mesure en raison de la participation très active et constructive des délégués, qui ont produit un certain nombre de décisions qui permettront au Secrétariat de continuer à faire son travail pendant la période biennale 2013-2014. Il a remercié les membres du Bureau élus, en particulier le rapporteur, qui a travaillé de longues heures avec le Secrétariat, et la présidente, qui a bien guidé les participants pendant la Réunion. Il a exprimé toute sa reconnaissance à la représentante du PNUE à Nairobi, Mme. Jacqueline Alder, pour son aide appréciable. Il a exprimé ses sincères remerciements au personnel du secrétariat de la convention de Cartagena, y compris les chefs de projet du FEM et les professionnels spécifiques des trois CAR. Il a aussi remercié les interprètes et les membres de l'équipe de la République Dominicaine, responsable de l'organisation logistique de la réunion, pour leur appui.
136. En conclusion, M. Andrade Colmenares a remercié de nouveau les délégués pour leur appui continu à la convention de Cartagena et ses protocoles, aussi pertinente que jamais pour aborder des questions concernant la pollution marine et la perte de biodiversité, de même que les observateurs et les partenaires clés pour leur esprit de coopération.
137. La présidente a remercié les délégués et les observateurs pour leur participation, qui a eu comme conséquence une réunion réussie et exhorta les pays membres à continuer leur participation et contributions actives à la Convention de Cartagena et à ses protocoles. Elle a remercié le Coordinateur pour son excellent leadership au Secrétariat et a fait observer que la Convention a été un modèle dans le Programme pour les mers régionales, dont tous les membres peuvent être fiers. La présidente a de nouveau remercié tous les participants et ferma la



réunion en déclarant qu'elle attendait avec intérêt le nouvel exercice biennal passionnant qui commençait, et a souhaité à tous un bon retour dans leurs pays.

**ANNEXE I: ORDRE DU JOUR**

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Organisation de la réunion
  - 2.1. Règles de procédure
  - 2.2. Élection des officiers
  - 2.3. Organisation du travail
3. Adoption de l'Ordre du jour
4. Rapport du Président du Comité de Surveillance et Président du Bureau des Parties Contractantes
5. Rapport du Directeur exécutif du PNUE, sur la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2010-2012)
6. Plan de travail et de Budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes, pour la période biennale 2013-2014
7. Élection des membres du Comité de Suivi du Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la période 2013-2014
8. Questions diverses
9. Adoption du rapport de la réunion
10. Clôture de la réunion

**ANNEXE II: RECOMMANDATIONS DE CAR/REMPEITC**

**Recommandations de la Sixième Réunion Ordinaire du Comité Directeur du Centre Régional d'Activités / Centre Régional d'Information et Formation d'Urgences contre la Pollution Marine CAR/REMPEITC-Caraïbe**

**Le Comité directeur:**

**Ayant convoqué** la Sixième Réunion du Comité Directeur du CAR / REMPEITC-Caribe;

**Faisant référence** à la Cinquième Réunion du Comité Directeur du REMPEITC-Caribe;

**En tenant compte** de la Décision III de la 14ème Réunion Intergouvernementale sur le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la 11ème Réunion des Parties Contractantes à la Convention de Cartagena;

**Considérant** le Protocole concernant la coopération dans la lutte contre les déversements d'hydrocarbures de la même Convention, et

**Ayant examiné** le Projet de Plan Stratégique du RAC/ REMPEITC-Caribe et d'autres documents soumis à ce Comité Directeur par RAC/ REMPEITC-Caribe;

**Recommande** à la 15ème Réunion Intergouvernementale sur le Plan d'Action pour le Programme de l'Environnement et la 12me Réunion des Parties Contractantes à la Convention de Cartagena:

1. Que les Parties contractantes à la Convention de Cartagena devraient explorer et examiner un soutien en nature aux activités du Centre.
2. Que les Parties contractantes s'acquittent de leurs obligations à développer, mettre à jour et / ou approuver leurs plans nationaux d'urgence, procéder à des exercices pertinents afin d'assurer la familiarité avec leur plan, et communiquer chaque année les changements au RAC/REMPEITC-Caribe dans le cadre de l'engagement à fournir l'information en vertu du Protocole de Déversements d'Hydrocarbures.

**Sur la base de ces recommandations le Comité Directeur demande en outre** que la 15ème Réunion Intergouvernementale sur le Plan d'Action du Programme pour l'Environnement des Caraïbes et la 12ème Réunion des Parties Contractantes à la Convention de Cartagena à décider ce qui suit :

1. Examiner et approuver les recommandations du 6ème Comité Directeur.
2. Examiner et approuver le Plan de Travail et le Budget pour l'exercice biennal 2012-2013.
3. Reconnaître la contribution des gouvernements de la France, des États-Unis et de Curaçao pour leur soutien continu au Centre.
4. Engager toutes les Parties Contractantes, à soutenir pareillement le Centre dans l'avenir à travers de l'appui à plus long terme des activités REMPEITC (un minimum de trois ans devrait être pris en compte).
5. Encourager les Parties Contractantes à assister à l'avenir aux Réunions Ordinaires du Comité Directeur du CAR / REMPEITC-Caribe, afin d'assurer que les activités du Centre reflètent les besoins de la Région des Caraïbes et de toutes les Parties Contractantes.

6. Exhorter les Parties Contractantes à appuyer le Fond d'affectation spéciale du Caraïbe afin que le Secrétariat puisse offrir un meilleur soutien aux travaux du Centre en augmentant le financement des projets et les activités de la région.
7. Approuver le Plan d'Action Stratégique du Projet de Gestion des Eaux de Ballast élaboré par la 2ème Réunion du Groupe de Travail Régional.
8. Reconnaître le travail de M. Thomas Smith, Directeur du Centre depuis 2005.
9. Reconnaître les deux soutiens partants: des États-Unis, CDR Andrew Bois, et de la France, Mme Véronique Morinière, pour leur abnégation et leur dévouement au travail au Centre.

**ANNEXE III: DECISIONS DE SPAW COP7**

## DECISIONS DE LA REUNION

Les Parties Contractantes :

**Ayant convié** la Septième Réunion des Parties Contractantes (COP) du Protocole Concernant les Espèces et les Espaces Spécialement Protégés (SPA) de la Grande Région Caraïbes ;

**Prenant note** de « l'Etat des activités du sous-programme SPA 2010-2012 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.3) et **félicitant** le Secrétariat et le CAR-SPA pour leur travail ;

**Prenant note** du « Rapport du Centre d'Activités Régional SPA (CAR-SPA) en Guadeloupe : activités et budget du CAR pour la période 2010-2012 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.4) ;

**Ayant examiné** le « Rapport du groupe de travail sur l'évaluation des aires protégées proposées pour inscription au titre du protocole SPA » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/3) et le Format annoté pour les rapports de présentation des aires proposées pour inscription sur la liste SPA (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.10) ;

**Ayant examiné** le « Rapport du groupe de travail sur l'application des critères pour l'inclusion des espèces dans les annexes du Protocole SPA » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/4) ;

**Ayant examiné** le « Rapport sur la mise en œuvre des activités en soutien au Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM) » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.6) ;

**Prenant note** du « Rapport de l'atelier régional sur l'observation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbe » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.9), qui comprend les principes primordiaux et les directives de protection pour l'observation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbe ;

**Ayant examiné** le « Projet de plan de travail et de budget pour le sous-programme concernant les espèces et les espaces spécialement protégés (SPA) pour la période 2013-2014 » (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/6) ;

**Reconnaissant** que des progrès importants ont été faits vers une mise en œuvre plus tournée vers le terrain du Protocole, par opposition à des activités théoriques ; et

**Ayant examiné** les « Recommandations de la cinquième réunion du comité consultatif scientifique et technique du protocole SPA », Punta Cana, République Dominicaine, 22 octobre 2012.

Décident de :

2. **Presser** les Gouvernements de la région, qui ne l'ont pas encore fait, de devenir Parties Contractantes au Protocole SPA ;
3. **Approuver** les dix-huit (18) aires protégées présentées par le STAC 5 pour inscription au titre du Protocole SPA et **accueillir favorablement** l'initiative du Secrétariat de fournir une signalétique spécifique SPA aux aires protégées inscrites au titre du Protocole ;
4. **Presser** les Parties Contractantes à répondre aux requêtes du Secrétariat pour rejoindre et **participer** plus activement aux groupes de travail établis par les Parties, en particulier à ceux nécessaires pour mettre en œuvre le plan de travail, c'est-à-dire le groupe de travail sur l'examen des espèces, et à ceux en charge de traiter les sujets prioritaires dans le cadre de sous-groupes désignés dans le cadre du Plan d'action mammifères marins (PAMM) ;



5. **Reconnaître** les progrès réalisés pour la mise en œuvre du Plan d'action mammifères marins et **demander** au Secrétariat, en collaboration avec le CAR-SPAW, de continuer à lever des fonds et à développer des stratégies de partenariat pour poursuivre sa mise en œuvre, en particulier le développement d'activités proposées dans le cadre du projet LifeWeb sur les corridors marins et la conservation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbe, et la mise en œuvre des priorités clés du plan de gestion régional du lamantin ;
6. **Reconnaître et encourager** les efforts de la France pour le projet de réintroduction du lamantin des Antilles en Guadeloupe ;
7. **Accueillir favorablement et adopter** les recommandations du « Rapport de l'atelier régional sur l'observation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbe », les principes primordiaux et les lignes directives de protection pour l'observation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbe ;
8. **Adopter** les recommandations de la cinquième réunion du comité consultatif scientifique et technique du protocole SPAW telles que décrites dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.34/7 avec les modifications suivantes :

Recommandation I.3(i)

« Les activités du CaMPAM, telles que proposées dans le plan de travail, et explorer les collaborations avec les Etats-Unis et le Gulf and Caribbean Fisheries Institute (GCFI) sur les efforts de renforcement des capacités des AMPs participant au soutien du CaMPAM. »

Recommandation I.5

« Le Secrétariat amende le projet de plan de travail conformément aux commentaires éditoriaux fournis par la Réunion, en maintenant le budget au même niveau que pour 2010-2012 et en reconnaissant que des sources de financement additionnelles pourront être identifiées, avec une priorité accordée aux activités et initiatives qui contribuent le plus efficacement au travail des groupes de travail. »

Recommandation II.4

- La perspective de la connectivité financière sera également prise en compte .

Recommandation III.1

- Le groupe de travail pour l'inclusion des espèces au titre du Protocole fasse un rapport au STAC 6 et à la COP 8 quant aux progrès faits au cours de la période 2013-2014.

Recommandation III.6

« Le Secrétariat explorera, avec les Parties contractantes, la possibilité de rendre le travail du groupe de travail sur l'inclusion des espèces plus efficace, par des réunions en face-à-face, en prenant en compte en premier lieu l'offre faite par certains pays de soutenir ce travail. »

9. **Approuver** le projet de plan de travail et de budget de SPAW pour 2013-2014 comme révisé par le STAC 5 et avec les modifications et priorités introduites par la Réunion ; et **décider en outre** qu'il soit transmis à la 15<sup>ème</sup> Réunion intergouvernementale pour adoption finale ;
10. **Encourager** le Secrétariat du PNUE et le CAR-SPAW à renforcer les échanges existants avec les Organisations régionales de pêche compétentes dans la région, notamment en vue des classements d'espèces aux annexes du protocole SPAW, à travers la mise en place de mémorandums d'entente avec ces organisations ; et

11. **Accueillir** favorablement l'offre du Gouvernement des Pays-Bas d'explorer avec le Secrétariat un possible accueil de la sixième réunion du STAC de SPAW en 2013.

**ANNEXE IV: DECISIONS DE LBS COP1**

## DECISIONS DE LBS COP1

### Les Parties Contractantes :

**Ayant convié** la Première Réunion des Parties Contractantes au Protocole Relatif aux Pollutions dues à des Sources et des Activités terrestres (COP LBS) dans la Région des Caraïbes, Punta Cana, République Dominicaine, 24 octobre 2012 ;

**Prenant note** de l'Etat de la mise en œuvre du Plan de travail et du budget du sous-programme pour l'évaluation et la gestion des pollutions environnementales (AMEP) pour 2010-2012 tel que présenté dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.33/3/Rev.2 ;

**Prenant note** du « Rapport sur les activités des Centres d'activités régionaux LBS IMA (Trinité-et-Tobago) et Cimab (Cuba) pendant la période 2010-2012 (UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.4/Rev.1) ;

**Prenant note en outre** des opportunités offertes aux pays à travers leur participation à des projets tels que la Gestion intégrée des bassins versants et des zones côtières (FEM IWCAM), la Réduction des ruissellements de pesticides dans la mer des Caraïbes (FEM REPCar), le Fonds régional caribéen pour la gestion des eaux usées (FEM CReW) et les Eaux Internationales (FEM IW) pour les aider à atteindre leurs engagements au titre du Protocole LBS ;

**Ayant considéré** les recommandations du panel de discussion impliquant des acteurs régionaux de l'industrie, gouvernementaux, associatifs, et des instituts de recherche ;

**Ayant examiné le** rapport du Groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation de l'environnement (UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.5/Rev.1), y compris le profil pour le Rapport sur l'état de la zone de la convention (SOCAR) ;

**Ayant examiné en outre**, les recommandations de la Première Réunion du Comité Consultatif Scientifique et Technique (STAC) du Protocole relatif aux pollutions dues aux sources et activités terrestres (LBS) dans la Région des Caraïbes telles que présentées dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.33/4 ;

**Ayant examiné en outre** le projet de plan de travail et de budget du sous-programme relatif à l'évaluation et à la gestion des pollutions environnementales (AMEP) pour 2013-2014 comme présenté dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.33/3 Rev.2;

**Notant** la convocation de réunions environnementales régionales et mondiales pertinentes dans la région des Caraïbes pendant la période biennale 2013-2014 ; et

**Notant en outre** les progrès réalisés par les Parties non-contractantes pour le développement et la mise en œuvre de programmes, projets, activités de prévention des pollutions ainsi que pour la ratification du Protocole LBS.

### Décident de:

1. **Approuver** les recommandations du premier STAC de LBS.
2. **Presser** les gouvernements de la région qui ne l'ont pas encore fait, de devenir Parties contractantes à la Convention de Cartagena et à ses Protocoles, y compris le Protocole LBS.
3. **Recommander** à la 15<sup>ème</sup> Réunion Intergouvernementale (IGM) le prolongement du mandat du groupe de travail intérimaire sur la suivi et l'évaluation et **demander** au groupe de continuer ses travaux sous la direction du Gouvernement de la Jamaïque, de continuer à développer le rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR), y compris en utilisant les informations fournies par les pays dans leurs rapports sur la mise en œuvre de la Convention de Cartagena.

4. **Demander** au groupe de travail susmentionné de présenter un rapport les progrès réalisés à la deuxième réunion du STAC de LBS et **demander** au Secrétariat, en collaboration avec les CAR LBS, de coordonner et de soutenir le travail du groupe.
5. **Décider** de recommander à la 15<sup>ème</sup> Réunion intergouvernementale que des sujets additionnels de discussion au sein du groupe de travail pourraient comprendre: la diffusion de données sensibles, en particulier sur la qualité des eaux utilisées pour des activités récréatives; le développement d'échelles, de standards et de méthodologies pour le profil de rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) et l'inclusion d'une analyse financière ou coûts-bénéfices.
6. **Adopter**, pour approbation finale à la quinzième Réunion intergouvernementale et onzième Réunion des parties contractantes, le plan de travail et le budget révisés pour le sous-programme AMEP pour la période 2013-2014, avec les modifications et les priorités introduites par la Réunion; et **noter** que le sous-programme de travail AMEP devrait donner priorité aux parties contractantes au Protocole LBS, en prenant en compte les besoins de prévention des pollutions régionales, ainsi que les partenariats financiers qui peuvent occasionnellement, requérir la participation de non-Parties.
7. **Soutenir** les efforts du Secrétariat pour accroître l'utilisation d'outils en appui aux décisions et celle du mécanisme de communication afin d'améliorer l'échange de données, d'informations et d'expériences entre les pays dans toutes les langues.
8. **Demander** que le Secrétariat poursuive une collaboration étroite avec le programme mondial d'actions du PNUE ainsi que les autres bureaux du PNUE pour la poursuite du développement et de la mise en œuvre de partenariats mondiaux et régionaux relatifs aux nutriments, aux eaux résiduelles, aux déchets solides et aux déchets marins ainsi que pour la poursuite de la mise en œuvre des Plans d'action nationaux et du Plan d'action régional sur les déchets marins (RAPMaLi).
9. **Encourager** la participation active des gouvernements dans les projets d'AMEP pour mieux tirer profit des opportunités offertes pour soutenir leur ratification et la mise en œuvre du Protocole LBS.
10. **Reconnaître** l'initiative du Secrétariat de collaborer avec le partenariat mondial pour les océans de la Banque mondiale et **recommander** au Secrétariat de rechercher l'aide de la Banque mondiale pour le développement d'une analyse financière relative aux activités de prévention des pollutions.
11. **Demander** au Secrétariat de continuer ses efforts pour mobiliser des fonds pour les projets sans financement et **étudier** les possibilités de financement pour les projets relatifs aux pesticides dans la Région des Caraïbes à travers l'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques du PNUE (SAICM).
12. **Demander** au Secrétariat d'inclure une activité/un projet concernant les nutriments, conformément à l'annexe IV du Protocole LBS et en prenant en compte les activités du Programme d'action mondial.
13. **Demander** au Secrétariat d'explorer et d'entreprendre des activités en collaboration avec le Protocole SPAW, qui établissent un lien entre la gestion des pollutions dans le cadre de LBS et les aires protégées adjacentes, qui sont inscrites dans la liste SPAW ou dont l'inscription est envisagée.

**ANNEXE V: DECISIONS DE LA 15<sup>ème</sup> REUNION INTERGOUVERNEMENTALE**

## DÉCISIONS DE LA QUINZIÈME RÉUNION INTERGOUVERNEMENTALE

### La Réunion :

**Ayant convié** la quinzième Réunion intergouvernementale sur le plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et la douzième Conférence des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes;

**Tenant compte du rapport** du Directeur exécutif de la Convention de Cartagena concernant la mise en œuvre du Programme pour l'Environnement des Caraïbes (2010-2012) tel qu'il est présenté dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.4 ;

**Ayant examiné** les décisions de la septième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (SPAW), tenue à Punta Cana, République dominicaine, le 23 octobre 2012 (UNEP(DEPI)/CAR IG.31/3) ;

**Ayant pris note en outre** des décisions de la première Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux pollutions dues à des sources et activités terrestres, tenue à Punta Cana, République dominicaine, le 24 octobre 2012 (UNEP(DEPI)/CAR IG.32/4);

Prenant note du rapport de la Première réunion du Comité consultatif, scientifique et technique du Protocole concernant les pollutions due aux sources et activités terrestres (LBS) , tenue à Oranjestad, Aruba, du 5 au 7 juin 2012 tel qu'il est présenté dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.33/4 ;

**Notant en outre** les recommandations de la cinquième Réunion du comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux espaces et aux espèces spécialement protégés (SPAW) dans la Grande Région Caraïbe, Punta Cana, République dominicaine, 22 octobre 2012 (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/7) ;

**Ayant examiné** le rapport de la sixième réunion ordinaire du Comité de pilotage du Centre d'activités régional/Centre régional d'information et de formation pour l'intervention d'urgence contre les pollutions marines (RAC/REMPEITC-Carib), Curaçao, 9-10 mai 2012 tel qu'il est présenté dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.6 ;

### Décide :

### DECISION I

**Ayant examiné** le projet de plan de travail et de budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour la période 2013-2014 présenté dans le document UNEP (DEPI)/CAR IG.33/3;

**Prenant note** des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale caribéen (CTF) par les États et territoires de la Grande Région Caraïbe pour la période 2010-2011 ;

**Ayant examiné** les besoins financiers du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour mettre en œuvre son plan de travail pour 2013-2014 ;

#### **Décide de:**

1. **Approuver** le plan de travail et le budget du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour la période 2013-2014 avec les modifications approuvées par la COP 7 de SPAW et la COP 1 de LBS et par la suite par la Réunion ;
2. **Demander** au Secrétariat de continuer à rechercher des financements complémentaires afin d'atteindre les objectifs du plan de travail approuvé, et **presser** les gouvernements de soutenir le Secrétariat à ce sujet ;
3. **Approuver** le reclassement du poste de Secrétaire senior G6 en Assistant de programme senior G7 pour un soutien accru au programme pour le Secrétariat ;
4. **Adopter** le tableau des contributions volontaires au CTF pour 2013-2014 tel que reflété en annexe V de ce rapport ; notant que les contributions seront maintenues au **même niveau** que lors de la période précédente et que ceci sera reflété en conséquence dans le programme de travail et le budget 2013-2014 approuvés ;
5. **Demander** au Secrétariat de réclamer aux États et territoires du Programme pour l'environnement des Caraïbes les montants exprimés en annexe V de ce rapport ;
6. **Presser vivement** tous les gouvernements de payer toutes les contributions au CTF sans délai, afin d'assurer la durabilité et la continuité financières du Programme ;
7. **Presser vivement** les gouvernements qui n'ont pas payé leurs contributions au CTF par le passé de commencer à le faire et, pour ceux avec des arriérés, de régler ceux-ci dans les meilleurs délais ;
8. **Reconnaître** le soutien apporté par le gouvernement de la République dominicaine pour l'accueil des présentes réunions (STAC 5 de SPAW, COP 7 de SPAW, COP 1 de LBS, IGM15/COP12), pour un coût de 200 000\$ américains, en réduction de leurs arriérés au CTF et sous réserve de la soumission d'un rapport financier et d'une déclaration au PNUE ;
9. **Demander** au Secrétariat de continuer ses efforts pour collecter les contributions et pour explorer des mécanismes financiers innovants avec les États membres afin de faciliter le paiement de leurs arriérés, par exemple par le biais d'un soutien aux réunions, ateliers, etc ;
10. **Demander** au Directeur exécutif du PNUE de prendre les arrangements nécessaires pour étendre le CTF jusqu'en 2015.



## DECISION II

**Ayant examiné** les rapports, recommandations et décisions des Réunions conviées au titre du Programme pour l'environnement des Caraïbes depuis la quatorzième Réunion intergouvernementale ;

### Décide de:

1. **Approuver** les décisions de la septième réunion des Parties contractantes au protocole SPAW qui s'est tenue à Punta Cana, République dominicaine, le 23 octobre 2012, telles que contenues dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG 31/3;
2. **Approuver** les décisions de la première réunion des Parties contractantes (COP) au protocole relatif aux pollutions dues à des sources et activités terrestres (LBS) dans la Grande Région Caraïbe, qui s'est tenue à Punta Cana, République dominicaine, le 23 octobre 2012, telles que contenues dans le document UNEP(DEPI)/CAR IG.32/4;

### DECISION III

**Ayant examiné** le rapport de la sixième Réunion ordinaire du comité de pilotage du CAR/REMPEITC-Caribe, qui s'est tenue à Willemstad, Curaçao, 9-10 Mai 2012 (UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.6) ;

**Ayant examiné** le plan stratégique pour la période 2012-2013 du Centre d'activités régional REMPEITC-Caribe (UNEP (DEPI)/CAR IG 33/ INF 6.);

**Prenant note avec gratitude** de la contribution continue des gouvernements de la France, de Curaçao (précédemment Antilles néerlandaises), et des Etats-Unis pour le CAR/REMPEITC-Caribe ;

**Accueillant favorablement** l'offre du gouvernement de Curaçao de continuer à accueillir le CAR/REMPEITC-Caribe sur l'île de Curaçao, autonome au sein du royaume des Pays-Bas ;

**Notant** les défis majeurs en termes de personnel suffisant, et reconnaissant le travail important accompli par les consultants et l'équipe, y compris ceux mis à disposition par les gouvernements ;

**Reconnaissant** la nécessité de poursuivre la coopération sur le développement et la mise en œuvre d'actions multilatérales conjointes pour faire face aux déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes;

**Accueillant favorablement** l'entrée en vigueur de la désignation de la Mer des Caraïbes comme Aire spéciale MARPOL au titre de l'annexe V ;

**Encourageant** les gouvernements à poursuivre leur participation dans les discussions et ateliers multilatéraux pour permettre une réponse mieux coordonnée aux événements de déversement d'hydrocarbures ;

#### Décide de:

1. **Examiner et approuver** les recommandations de la 6<sup>ème</sup> Réunion ordinaire du Comité de pilotage ;
2. **Examiner et approuver** le plan de travail et le budget pour la période 2012-2013 ;
3. **Reconnaître** la contribution des gouvernements français, américain et de Curaçao pour leur soutien continu au Centre ;
4. **Presser** toutes les Parties contractantes de soutenir de même le Centre par le biais de mises à disposition plus longues à l'avenir pour soutenir les activités de REMPEITC ;
5. **Encourager** les Parties contractantes à participer aux prochaines réunions ordinaires du comité de pilotage du CAR/REMPEITC-Caribe afin de garantir que les activités du Centre reflètent les besoins de la Grande Région Caraïbe et de toutes les Parties contractantes ;
6. **Encourager** les Parties contractantes à la Convention de Cartagena à explorer et considérer un soutien en nature aux activités du Centre ;
7. **Presser** les Parties contractantes de remplir leurs obligations de développer, mettre à jour, et/ou approuver leurs plans nationaux d'intervention, de conduire des exercices appropriés pour assurer une bonne familiarité avec leurs plans, et de communiquer annuellement au CAR/REMPEITC-

Caribe les changements, au titre de leurs engagements de rapportage dans le cadre du Protocole Hydrocarbures ;

8. **Presser** les Parties contractantes de soutenir le Fonds d'affectation spéciale caribéen pour que le Secrétariat puisse apporter un meilleur soutien au travail du Centre par des financements accrus pour les projets et activités dans la Région ;
9. **Approuver** le projet de plan d'action stratégique pour la Gestion des eaux de ballast développé par la 2<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail régional ;
10. **Reconnaître** le travail de M. Thomas Smith, directeur du Centre depuis 2005 ;
11. **Saluer** les deux mises à dispositions sur le départ : de la part des Etats-Unis, CDR Andrew Wood et de la part de la France, Mme Véronique Morinière, pour leur engagement et leur implication dans les missions du Centre.

#### **DECISION IV**

**Rappelant** la décision de la treizième Réunion intergouvernementale d'approuver les lignes directrices pour les activités des centres d'activités régionaux (CAR) et des réseaux d'activités régionaux (RAR) pour la Convention de Cartagena (UNEP (DEPI)/CAR IG.28/INF.5.Rev.1);

**Reconnaissant** les efforts en cours du Secrétariat pour finaliser et/ou mettre à jour les accords d'accueil pour les Centres d'activités régionaux ;

**Accueillant favorablement la** finalisation par le PNUE d'accords d'accueil harmonisés pour les CAR au sein de son programme de Mers régionales ;

**Décide de:**

1. **Demander** au Secrétariat, en coordination avec les Centres d'activités régionaux, de poursuivre le travail pour finaliser dès que possible des accords d'accueil de grande qualité avec les gouvernements accueillant les CAR.

## DECISION V

**Ayant examiné** les progrès du Programme pour l'environnement des Caraïbes au cours de la période 2010-2012 ;

**Reconnaissant** la nécessité de poursuivre le développement et la mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes pour la période 2013-2014 et au-delà ;

**Demandant** au Secrétariat de préparer des lignes directrices pour les rapports des gouvernements et d'entreprendre des activités de renforcement des capacités, en tant que de besoin, et en fonction des ressources disponibles, qui permettront aux gouvernements de s'acquitter de leurs obligations en vertu de la Convention dans les meilleurs délais;

**Accueillant favorablement** la récente ratification de la Convention de Cartagena et de tous ses protocoles par les gouvernements du Guyana et des Bahamas ; et la ratification du protocole LBS par les gouvernements d'Antigua et Barbuda et de la Grenade, ainsi que les progrès faits par d'autres Parties vers la ratification des protocoles LBS et SPAW ;

**Saluant** l'entrée en vigueur du protocole LBS en 2010 ;

**Notant** l'importance d'obtenir des rapports des pays sur l'état de la mise en œuvre de la Convention et de ses protocoles ;

**Reconnaissant** que le modèle de rapport devraient être examiné périodiquement par le Secrétariat, y compris en demandant aux gouvernements de fournir des informations supplémentaires dans le cadre de leurs obligations de rapportage au titre de la Convention;

### Décide de :

1. **Encourager** les autres gouvernements à ratifier la Convention de Cartagena et ses protocoles ;
2. **Encourager** les gouvernements à informer le Secrétariat de l'état et des impacts de la mise en œuvre de la Convention pour la protection et la mise en valeur de l'environnement marin dans la Grande Région Caraïbe et de ses protocoles, par le biais du format de rapport approuvé pour la Convention de Cartagena et ses protocoles, par le biais du format de rapport approuvé pour la Convention de Cartagena et ses protocoles; **Encourager** une plus grande implication et participation des Points focaux dans le développement et la mise en œuvre du programme de travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes, y compris par la participation aux réunions du Secrétariat; **Demander en outre** au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour renforcer les collaborations avec les agences régionales et les Secrétariats des conventions pertinentes, pour permettre une mise en œuvre plus efficace du plan de travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes ;
3. **Saluer**, en particulier, le coordinateur et l'équipe du Secrétariat pour les progrès considérables faits dans la mise en œuvre du Programme pour l'environnement des Caraïbes depuis la quatorzième réunion intergouvernementale ; et
4. **Encourager** les gouvernements à faire part de leur appréciation et de leur soutien au Programme pour l'environnement des Caraïbes au sein de leurs institutions nationales, ainsi que dans les forums nationaux, régionaux et mondiaux pertinents.

## DECISION VI

**Notant** avec inquiétude les limites et contraintes financières existantes pour les pays de la Grande Région Caraïbe vis-à-vis de la mise en œuvre d'activités pour la conservation des ressources marines et côtières ;

**Reconnaissant** le besoin de rendre disponibles sans délai des ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre de projets environnementaux dans la région ;

**Reconnaissant en outre** le manque de données de référence concernant les pollutions, leurs sources et leurs impacts dans la Grande Région Caraïbe ;

**Prenant note** des opportunités de partenariat dans le cadre du Partenariat mondial pour les océans de la Banque mondiale et en particulier la priorité donnée à la Grande Région Caraïbe pour les travaux futurs ;

**Notant en outre** l'importance de l'implication du secteur privé, en particulier des banques de développement, dans les futurs travaux du Programme pour l'environnement des Caraïbes ;

**Saluant** la décision de la COP1 de LBS pour une collaboration future avec le partenariat mondial pour les océans.

### Décide de:

19. **Demander** au Secrétariat, en collaboration avec les Centres d'activités régionaux et les unités de gestion des projets FEM, de poursuivre le dialogue avec la Banque mondiale pour identifier les priorités nationales et régionales et les opportunités de financement pour soutenir la mise en œuvre du plan de travail et du budget pour 2013-2014 ;
20. **Demander** que le développement futur du rapport sur l'état de la zone de la Convention (SOCAR) puisse former, avec un appui technique du groupe de travail sur le suivi et l'évaluation, le cadre pour faciliter des discussions ultérieures sur le Partenariat mondial pour les océans.

## DECISION VII

**Reconnaissant** les efforts accomplis par le Secrétariat et le CAR CIMAB pour produire la version finale mise à jour du Rapport technique n°33 du Programme pour l'environnement des Caraïbes, maintenant Rapport technique n°52 ;

**Saluant** les résultats du groupe de travail intérimaire sur le suivi et l'évaluation environnementaux établi par la décision XI de la quatorzième Réunion intergouvernementale ;

**Notant** les efforts continus du Secrétariat pour renforcer ses capacités de gestion des informations et des données et son mécanisme de communication établi dans le cadre du projet FEM IWCAM ;

**Notant en outre** qu'un travail complémentaire est nécessaire pour finaliser la proposition de profil pour le rapport de l'Etat de la zone de la Convention ;

### Décide de:

1. **Approuver** la recommandation spécifique de la première COP de LBS de permettre la poursuite du travail du Groupe de travail sur le suivi et l'évaluation durant la période 2013-2014 ;
2. **Demander** que le Groupe de travail continue sous la forme d'un groupe de travail pérenne d'experts désignés par les Parties contractantes à la Convention de Cartagena, sous la présidence du gouvernement de la Jamaïque ;
3. **Demander en outre** au Président du Groupe de travail de faire un rapport au deuxième STAC de LBS et, le cas échéant, à la deuxième COP de LBS.

## DECISION VIII

**Reconnaissant** les nombreuses synergies et les efforts de coordination que le CEP a développé avec les AME, les programmes et les initiatives pertinents;

**Notant** la convocation de plusieurs réunions régionales et mondiales sur l'environnement pendant les deux prochaines années, pertinentes au regard du travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes ;

**Saluant** les bénéfices qui pourraient être tirés d'une participation active des gouvernements et du Secrétariat lors de ces événements ;

### Décide de:

1. **Accueillir favorablement** la poursuite de la collaboration avec le Secrétariat de RAMSAR et demander instamment au Secrétariat d'étudier le développement de synergies supplémentaires pour faciliter la mise en œuvre effective du plan de travail et du budget approuvés ;
2. **Accueillir favorablement** l'Initiative du Corridor biologique des Caraïbes entre Cuba, la République dominicaine et Haïti, et les progrès réalisés dans le cadre du projet "Mise en place du corridor biologique dans les Caraïbes: un cadre pour la conservation de la biodiversité, la réhabilitation de l'environnement et le développement de moyens de subsistance alternatifs en Haïti, en République dominicaine et à Cuba "et encourager le Secrétariat à identifier des opportunités de collaboration avec le PEC et notamment avec le sous-programme SPAW ;
3. **Encourager** la participation active des gouvernements à LATINOSAN, qui se tiendra au Panama en 2013, et exhorter les gouvernements à manifester leur intérêt à participer aux réunions de planification et aux discussions qui se tiendront en 2013 ;
4. **Demander** au Secrétariat, en tant qu'hôte de la Conférence Eaux internationales du FEM en 2013 de promouvoir la participation active de tous les projets du FEM sur les eaux internationales dans la région des Caraïbes à cette conférence, notamment ceux qui sont mis en œuvre par le Secrétariat tels que le projet FEM CReW dans le cadre du sous-programme AMEP ;
5. Encourager les gouvernements à désigner des experts nationaux pour participer au prochain atelier régional à Miami, Etats-Unis, sur le processus standard, ainsi que pour faire partie du Groupe d'experts au niveau mondial.



## DECISION IX

**Accueillant favorablement** la présentation du projet FEM Grand écosystème marin de la Caraïbe (CLME): Gestion durable des ressources marines vivantes partagées du grand écosystème marin de la Caraïbe et des régions adjacentes;

**Prenant note** du fait que l'Unité de coordination du projet CLME mène actuellement un processus de consultation sur le contenu proposé du Programme d'Action Stratégique (SAP) avec les pays participant au CLME, y compris un grand nombre de pays contractants de la Convention de Cartagena ;

### Décide de:

1. **Exhorter** les gouvernements participant au CLME et le Secrétariat à continuer de travailler avec le Projet CLME sur la finalisation rapide des composantes pertinentes du projet CLME, notamment le projet pilote sur la biodiversité et les pêcheries de récifs et le développement du SAP.
2. **Encourager** le Secrétariat à explorer, autant que possible, l'alignement des activités du plan de travail du PEC avec les interventions pertinentes pour le SAP du CLME, en particulier celles en rapport avec les domaines d'activité l'AMEP et de SPAW.
3. **Encourager** le Secrétariat à explorer les possibilités de collaboration avec le Brésil dans les domaines pertinents pour la Convention de Cartagena et ses Protocoles et dans le cadre du projet CLME.
4. **Encourager** les gouvernements de la région des Caraïbes participant au projet CLME du FEM à envisager d'inclure les interventions et les activités proposées dans le SAP du CLME, et à faciliter la consultation adéquate et rapides des parties prenantes sur le contenu du SAP au niveau national, dans le but de parvenir à son approbation à l'échelle régionale en 2013.

## DECISION X

**Rappelant** la décision VI de la treizième Réunion intergouvernementale du Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (IGM13) et dixième Réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes ;

**Tenant compte** de la recommandation du Groupe de rédaction intersession sur les Règles de procédure de la Convention de Cartagena et les discussions tenues par les Parties contractantes sur le projet de Règle de procédure 24 de la Convention de Cartagena au cours de la 10<sup>ème</sup> réunion des Parties contractantes de la Convention de Cartagena ;

**Reconnaissant** la nécessité de maintenir une haute qualité de la performance du Secrétariat;

**Après avoir examiné** le courrier envoyé le 8 mai 2012 par le PNUE au gouvernement du Mexique en réponse à la lettre du 16 mars 2012 de ce dernier au sujet de la nomination et l'évaluation des performances du Secrétaire exécutif (IE coordinateur) de l'UCR/CAR ;

**Considérant** les accords de Rio+20 sur "L'avenir que nous voulons", qui stipulent dans le paragraphe 77 :

« Nous reconnaissons l'importance capitale d'un système multilatéral ouvert, transparent, réformé, renforcé et efficace pour mieux affronter aujourd'hui les défis mondiaux urgents en matière de développement durable, en reconnaissant l'universalité et le rôle central des Nations Unies et en réaffirmant notre engagement à promouvoir et à renforcer l'efficacité et l'efficience du système des Nations Unies. »

**Tenant compte** du projet de décision sur une plus grande participation des Parties à la sélection du Secrétaire exécutif proposé par le Gouvernement du Mexique et de l'intervention en réponse du PNUE au cours de la quinzième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (IGM15) et la douzième Réunion des Parties contractantes (COP12) de la Convention de Cartagena ;

**Reconnaissant** les règles et règlements des Nations Unies en ce qui concerne le processus de recrutement;

### Décide de :

1. **Demander** au Directeur Exécutif du PNUE d'informer toutes les Parties de la Convention de Cartagena lorsque le poste de Secrétaire exécutif de la Convention de Cartagena devient vacant;
2. **Demander également** au Président du Bureau des Parties contractantes à la Convention de Cartagena de faire part par écrit au Directeur Exécutif du PNUE d'une demande de participer au jury pour la dernière série d'entretiens pour les candidats présélectionnés, afin de formuler une recommandation d'un candidat approprié pour considération par le Directeur Exécutif, notant que la décision relève de ce dernier ;
3. **Reconnaître** que la recommandation faite par le jury d'entretien reste une recommandation et non une règle qui lie le Directeur exécutif du PNUE dans la sélection finale.

## DECISION XI

**Reconnaissant** que les pays et territoires de l'Atlantique ouest depuis l'Amérique du Sud jusqu'au nord de la Caraïbe et du Golfe du Mexique, et jusqu'aux États du sud des États-Unis, dépendent de la santé des récifs coralliens et des écosystèmes associés, ceux-ci étant une des premières sources de nourriture et de revenus et faisant partie de notre culture;

**Soucieux de ce** que l'invasion du poisson-lion (*Pterois miles* et *P. volitans*) constitue une menace sérieuse pour les écosystèmes coralliens et la biodiversité associée dans ces régions dans la mesure où le poisson-lion, originaire des océans indien et pacifique, n'a pas de prédateur connu dans l'Atlantique ouest et la Caraïbe.

**Reconnaissant** que l'invasion du poisson-lion dans la région Caraïbe est une menace croissante pour la biodiversité et l'intégrité écologique des écosystèmes coralliens de la région;

**Reconnaissant** qu'il est souhaitable d'identifier et de mettre en œuvre de mesures pour contrôler l'invasion du poisson-lion tout en minimisant d'autres atteintes aux écosystèmes marins;

**Prenant note de** la décision prise lors de la 6ème Conférence des Parties au protocole SPAW à Montego Bay, Jamaïque, Octobre 2010, de participer au développement d'une réponse régionale caribéenne à l'invasion du poisson lion, ainsi que les progrès à cet égard présentés par le Secrétariat dans le rapport (UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.8);

**Soulignant** l'importance de la collaboration et de la coordination avec tous les pays et territoires caribéens, et les autres acteurs clefs intéressés dans la région;

**Rappelant** la recommandation de 2009 de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI) sur les espèces exotiques envahissantes;

**Reconnaissant** les efforts déployés par le Projet FEM/PNUE/CABI "Atténuation des menaces des espèces exotiques envahissantes dans la Caraïbe insulaire (MTIASIC)" pour renforcer les capacités de gestion des impacts des espèces exotiques envahissantes dans la Caraïbe insulaire ; et.

**Reconnaissant en outre** le rôle important des organisations, initiatives et réseaux régionaux et internationaux pertinents ;

### Décide de :

1. **Exhorter** les gouvernements à mettre en place des actions régionales immédiates pour contrôler l'invasion par le poisson lion, en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux pertinents, et en particulier encourager la mise en œuvre des actions suivantes:
  - i. **Soutenir** le comité régional Poisson-lion, par une collaboration et des échanges actifs et la promotion du comité dans les enceintes pertinentes;
  - ii. **Promouvoir** l'utilisation et l'application du manuel des meilleures pratiques (Poisson-lion invasif : un guide pour le contrôle et la gestion) pour engendrer des stratégies locales de contrôle du poisson-lion;
  - iii. **Encourager** la mise en œuvre de recherches et de suivis afin d'améliorer la connaissance, et de générer un plus grand intérêt et de meilleures actions de gestion et de contrôle ;
  - iv. **Examiner** les règles et réglementations nationales pour s'assurer de leur cohérence avec les meilleures pratiques de contrôle du poisson-lion, notamment dans les aires marines

protégées; et

- v. Sensibiliser le public quant à l'invasion du poisson-lion dans la Région Caraïbe, en particulier dans les communautés côtières, par la sensibilisation, l'éducation et le renforcement des capacités, sur les options disponibles pour le contrôle et la gestion du poisson-lion;
  - vi. **Considérer** un soutien au développement et à la mise en œuvre de la stratégie régionale pour le contrôle du poisson-lion, préparée par le Comité régional Poisson-lion.
2. **Encourager** les gouvernements à participer au développement, à la promotion et l'adoption de la Stratégie Espèces exotiques envahissantes de la Caraïbe.
  3. **Demander** aux gouvernements d'envisager le renforcement des mécanismes régionaux de coordination pour les sujets relatifs aux écosystèmes marins, terrestres et dulçaquicoles qui incluent des préoccupations concernant les espèces exotiques envahissantes, et de **considérer** l'utilisation de la CIAS.NET comme un portail supplémentaire de partager des informations à cet égard.

**ANNEXE VI: CONTRIBUTION INDICATIVE POUR 2013-2014**

**CONTRIBUTION INDICATIVE POUR 2013-2014**

<b>PAYS/ORGANISATION</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
ANGUILLA	12,791	12,791
ANTIGUA & BARBUDA	12,791	12,791
ARUBA	11,663	11,663
BAHAMAS	12,791	12,791
BARBADE	12,791	12,791
BELIZE	11,663	11,663
LES ILES VIERGES BRITANNIQUES	7,547	7,547
ILES NEERLANDAISES	6,000	6,000
LES ILES CAIMAN	7,101	7,101
COLOMBIE	22,914	22,914
COSTA RICA	13,917	13,917
CUBA	24,059	24,059
CURACAO	10,000	10,000
LE COMMONWEALTH DE LA DOMINIQUE	12,791	12,791
LA REPUBLIQUE DOMINICAINE	15,044	15,044
FRANCE	291,597	291,597
GRENADE	12,791	12,791
GUATEMALA	13,917	13,917
GUYANE	12,791	12,791
HAITI	12,791	12,791
HONDURAS	12,791	12,791
JAMAICA	18,514	18,514
MEXIQUE	40,000	40,000
MONTSERRAT	3,430	3,430
NICARAGUA	12,791	12,791
PANAMA	13,917	13,917
ST KITTS-NEVIS	3,430	3,430
ST LUCIE	11,663	11,663
ST MAARTEN	5,000	5,000
ST VINCENT ET LES GRENADINES	11,663	11,663
SURINAME	12,791	12,791
TRINITE ET TOBAGO	15,044	15,044
LES ILES TURQUES ET CAICOS	6,174	6,174
LES ETATS UNIS	400,000	400,000
VENEZUELA	170,375	170,375
	<b>1,275,333</b>	<b>1,275,333</b>

2013 – Les mêmes contributions que l'année 2012

2014 – Les mêmes contributions que l'année 2013

**ANNEXE VII: LISTE DE DOCUMENTS**

## LISTE DE DOCUMENTS

Symbole	Titre	Point de l'ordre du jour
<b><u>Documents de travail</u></b>		
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/1	Ordre du jour provisionnel	1-3
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/2	Ordre du jour provisionnel annoté	3
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/3	Projet de plan de travail et budget pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes pour la biennale 2013-2014	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.31/3	Décisions de la Septième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole concernant les aires et les espèces spécialement protégées (SPAW) dans la Grande Région Caraïbe, Punta Cana, République Dominicaine, 23 octobre 2012	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.32/4	Décisions de la Première Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole concernant la pollution due aux sources et activités terrestres (LBS) dans la Grande Région Caraïbe, Punta Cana, République Dominicaine, 24 octobre 2012	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/4	Recommandations de la Sixième Réunion ordinaire du Comité de pilotage du Centre d'activité régionale/Centre régional d'information et de formation pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine RAC/REMPEITC-Caribe (Willemstad, Curaçao, du 9 au 10 mai 2012)	6
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/5	Rapport concernant la Quinzième Réunion Intergouvernementale (IGM ou Intergovernmental Meeting) concernant le Plan d'action pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et Douzième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur de l'environnement marin de la Grande Région Caraïbe, Punta Cana, République Dominicaine, du 25 au 27 octobre 2012	9
<b><u>Documents d'information</u></b>		
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.1	Liste provisionnelle de documents	1
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.2	Liste provisionnelle des Participants	1
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.3	Rapport du (de la) Président(e) du Comité de suivi et du (de la) Président(e) du Bureau des Parties contractantes	2
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.4	Rapport du Directeur exécutif du PNUE concernant la mise en œuvre du Plan de travail et du Budget 2010-2012 du Programme pour l'Environnement des Caraïbes	5
UNEP(DEPI)/CAR IG.30/4 Rev.2	Règles de Procédure pour la Convention et Règles financières pour la Protection et la mise en valeur de l'environnement marin de la Grande Région Caraïbe (Convention de Cartagena)	2.1
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/3	Rapport du Groupe de travail sur l'Évaluation des Aires protégées proposées pour être listées dans le cadre du Protocole SPAW	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.4	Rapport du Centre d'activité régionale SPAW (CAR-SPAW) en Guadeloupe: Opérations et Budget du CAR pour la période 2010-2012	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.5	Mise à jour concernant le Forum et le Réseau d'administration des Aires protégées marines des Caraïbes (CaMPAM) et leurs principales activités ( <i>y compris le supplément sur le Projet Défi Caraïbes</i> )	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.6	Rapport concernant la mise en œuvre d'activités de soutien du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (PAMM)	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.7	Le projet Grand écosystème marin de la Caraïbe (CLME) du FEM et le projet pilote Biodiversité et pêcheries de récifs: Une mise à jour de ses principales réalisations	5



Symbole	Titre	Point de l'ordre du jour
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.8	Statut du Développement de la Stratégie régionale pour le Contrôle de l'invasion des poissons lions dans la Grande Région Caraïbe	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/INF.9	Rapport de l'Atelier Régional sur l'Observation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbe ( <i>y compris les principes primordiaux et les directives de protection pour l'observation des mammifères marins dans la Grande Région Caraïbe</i> ), Panama City, Panama, du 19 au 22 octobre 2011	5
UNEP(DEPI)/CAR WG. 34/INF.10	Format annoté pour les rapports de présentation pour les Aires proposées à des fins d'inclusion sur la liste SPAW	5
UNEP(DEPI)/CAR WG. 34/INF.11	Rapport du gouvernement français sur le projet de réintroduction du lamantin antillais en Guadeloupe, Antilles françaises	5
UNEP(DEPI)/CAR WG. 34/INF.13	Le Mérou de Nassau ( <i>Epinephelusstraitus</i> ): Un Besoin Urgent de Conservation et de Gestion Régionales (anglais et espagnol)	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/7	Recommandations de la cinquième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, Punta Cana, République Dominicaine, 22 octobre 2012 ( <i>à préparer pendant la réunion</i> )	6
A/CONF.216/L.1	Le Futur que nous voulons	5
UNEP (DEPI)/RS.14 /WP.2.RS	Approche éco-systémique aux Conventions et Plans d'action des Mers régionales (anglais seulement)	5
UNEP (DEPI)/RS.14 /WP.4.RS	Carbón azul – Oportunidades para los Convenios y los Planes de Acción de Mares Regionales ( <i>en anglais seulement</i> )	5
UNEP (DEPI)/RS.14 /WP.9.RS	Le Pacte pour les océans. Des océans en bonne santé pour un monde prospère: <i>Une initiative du Secrétaire général des Nations Unies</i>	5
UNEP (DEPI)/RS.14 /INF.1.RS	Économie verte dans un monde bleu (anglais seulement)	5
UNEP(DEPI)/CAR WG. 33/INF.4/ Rev.1	Rapport des activités pour les Centres d'activité régionale LBS IMA (Trinidad & Tobago) et Cimab (Cuba) pour 2010-2012.	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.33/4	Rapport concernant la Première réunion du Comité consultatif, scientifique et technique (STAC) au Protocole concernant la pollution du eaux sources et activités terrestres (LBS) Protocole dans la Grande Région Caraïbe, Oranjestad, Aruba, du 5 au 7 juin 2012	5.6
UNEP(DEPI)/CARWG.33/INF.5/Rev.1	Rapport du Groupe de travail intérimaire sur la Surveillance et l'évaluation de l'environnement	5.6
UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.6	Rapport technique PEC 52: Charges polluantes et afflux d'eau domestiques et industriels dans la Grande Région Caraïbe (mise à jour du Rapport technique du PEC n° 33).	5
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/INF.9/ Rev.3	Modèle de Rapport national concernant la Convention de Cartagena et ses Protocoles	4
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.5	Synthèse des Rapports nationaux des Parties contractantes à la Convention	4
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.6	Rapport de la Sixième Réunion ordinaire du Comité de pilotage au Protocole relatif à la Coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans la région des Caraïbes, Willemstad, Curaçao, du 9 au 10 mai 2012 ( <i>y compris Annexe I- Plan stratégique 2012-2013 pour le Centre d'activité régional, REMPEITC Caribe (RAC/REMPEITC Caribe)</i> )	5.6
UNEP(DEPI)/CAR WG.32/REF.5/ Rev.2	Stratégie régionale pour minimiser le transfert d'organismes toxiques pour les milieux aquatiques de pathogènes dans l'eau des ballasts des navires dans la Grande Région Caraïbe (mis à jour) (anglais et espagnol uniquement)	
UNEP(DEPI)/CAR IG.33/INF.7	RAC-REMPEITC Rapport d'activité: Développement d'une base de données basée sur GIS pour le trafic maritime dans la Grande Région Caraïbe	
UNEP(DEPI)/CAR IG.32/INF.3	Rapport du Projet final GEF IWCAM	5

<b>Symbole</b>	<b>Titre</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>
UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.10	Proposition de projet FEM: Implémentation de la Gestion intégrée de la terre, des eaux et des eaux usées dans les SIDS des Caraïbes (PIF)	6
UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.11	Rapport du Projet final GEF REPCar	5
UNEP(DEPI)/CAR IG.32/INF.4	Rapport de lancement final GEF CReW, Kingston, Jamaïque, du 7 au 8 février 2012	
UNEP(DEPI)/CAR WG.33/INF.17	Synthèse de l'atelier pour experts régionaux sur la surveillance et l'évaluation de l'environnement, Montego Bay, Jamaïque, du 26 au 30 septembre 2011	5
UNEP(DEPI)/CAR IG.29/5	Rapport de la Sixième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole concernant les aires et les espèces spécialement protégées (SPAW) dans la Grande Région Caraïbe, Montego Bay, Jamaïque, 5 octobre 2010	5-8
UNEP(DEPI)/CAR IG.30/6	Rapport de la Quatorzième Réunion Intergouvernementale (IGM ou Intergovernmental Meeting) concernant le Plan d'action pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes (PEC) et Dixième Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur de l'environnement marin de la Grande Région Caraïbe, Montego Bay, Jamaïque, du 6 au 9 octobre 2010	5-8
<b><u>Documents de référence</u></b>		
UNEP(DEPI)/CAR WG.34/7	Recommandations de la Cinquième Réunion du Comité consultatif, technique et scientifique (STAC) au Protocole concernant les aires et les espèces spécialement protégées (SPAW) dans la Grande Région Caraïbe, Punta Cana, République Dominicaine, 23 octobre 2012	5-8
UNEP/GCSS.X/10	Réunions du Conseil d'administration/du Forum Ministériel Mondial sur l'Environnement lors de sa Dixième réunion spéciale.	
UNEP/LAC-IGWG.XVIII/10	Rapport final concernant la XVIII <sup>ème</sup> Réunion du Forum Ministériel Mondial sur l'Environnement d'Amérique Latine et des Caraïbes, Quito, Équateur, du 31 janvier au 3 février 2012	
IAEA, 2011	Rapport de la réunion d'évaluation pour le projet: Utilisation de techniques nucléaires pour résoudre les problèmes de gestion des zones côtières dans la Région Caraïbe (RLA/7/012)	
UNEP, 2012	Projet de Rapport de la Troisième Réunion intergouvernementale de révision concernant l'implémentation du Programme d'action mondial pour la Protection de l'environnement marin contre la pollution due aux activités terrestres (GPA) et Déclaration de Manille sur la poursuite de la mise en œuvre du programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres, Manille, du 25 au 27 janvier 2012	
UNEP(DEPI)/RS.9/6	Directions stratégiques mondiales pour les Programmes pour les Mers Régionales 2008-2012; Accroître le rôle des Conventions et des Plans d'action pour les Mers régionales	
UNEP, 2012	Guide des points focaux du Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Article d'information PEC (en anglais uniquement)	
UNEP, 2012	Convention pour la protection et la mise en valeur de l'environnement marin de la Grande Région Caraïbe, Protocole concernant la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures, Protocole concernant les aires et les espèces spécialement protégées et Protocole concernant la pollution due aux sources et activités terrestres.	
UNEP/GC/3/Rev.3, 1988	Règles de Procédure du Conseil d'administration du PNUE	
UNEP, 1983a	Plan d'action pour le Programme pour l'Environnement des Caraïbes. Rapports et études n° 26 Mers Régionales PNUE.	

<b>Symbole</b>	<b>Titre</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>
UNEP, 2012	Annuaire du PNUE: Questions émergentes concernant notre environnement mondial	
UNEP(DEPI)/CAR IG.24/CRP.9 Rev.1	Directives pour l'établissement et le fonctionnement de Réseaux et de Centres d'activité régionale pour la Convention de Cartagena.	
UNEP DEPI GPA, 2011	Partenariat mondial sur la gestion des déchets - Marine Litter Plan de travail - 2012- 2016 (en anglais uniquement)	
STAP, 2011	Déchets marins comme un problème pour l'environnement mondial: Instaurer un cadre de solutions à base de concentré sur le plastique. Un document d'information STAP. Fonds pour l'environnement mondial(en anglais uniquement).	
STAP, 2012	Impacts des déchets marins sur la biodiversité: situation actuelle et les solutions possibles. Un document STAP. Fonds pour l'environnement mondial et du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique(en anglais uniquement)	

**ANNEXE VIII: LISTE DE PARTICIPANTS**

**LISTE DES PARTICIPANTS**

Country/ País/ Pays	Participants / Participantes/ Participants	Title / Título / Titre /	Address / Dirección/ Adresse	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>MEMBER STATES &amp; TERRITORIES</b>				
<b>ANGUILLA</b>	Karim Hodge	Director, Environment	Department of Environment, Parliament Drive, Ministry of Home Affairs Building, P.O. Box 60, The Valley	Tel: +264-497-0217 Fax: +264-497-3389 E-mail: <a href="mailto:karim.hodge@gov.ai">karim.hodge@gov.ai</a>
<b>ANTIGUA &amp; BARBUDA</b>	Lionel Michael	Chief Health Inspector	Central Board of Health, Ministry of Health and Social Transformation St. John's	Tel: +268-462-2936 Cell: +268-764-1492 Fax: +268-460-5992 E-mail: <a href="mailto:zelmichael@hotmail.com">zelmichael@hotmail.com</a> / <a href="mailto:zennie1492@gmail.com">zennie1492@gmail.com</a> / <a href="mailto:cbh_chi@yahoo.com">cbh_chi@yahoo.com</a>
<b>ARUBA</b>	Gisbert Boekhoudt	Civil Servant in charge of Directorate of Nature and Environment	Directorate of Nature and Environment Bernhardstraat 75, San Nicolas	Tel: +237-584-1199 Fax: +297-584-4241 E-mail: <a href="mailto:gisbert.boekhoudt@aruba.gov.aw">gisbert.boekhoudt@aruba.gov.aw</a>
<b>BAHAMAS</b>	Maurice Isaacs (Head of Delegation)	Veterinary Officer	Ministry of Agriculture, Marine Resources, Local Government, P.O. Box N-3028	Tel: +242-323-5306/325-7502 Fax: +242-325-3960/ 326-5664 E-mail: <a href="mailto:free4theresa@yahoo.com">free4theresa@yahoo.com</a> / <a href="mailto:Maurice@batelnet.com">Maurice@batelnet.com</a>
	Stacy Lubin-Gray	Environment Officer	The BEST Commission, Ministry of Environment and Housing, P.O. Box N-7132	Tel: +242-397-5509 Fax: +242-326-3509 E-mail: <a href="mailto:slubingray@gmail.com">slubingray@gmail.com</a>
<b>BELIZE</b>	Maxine Monsanto	Senior Environmental Officer	Department of Environment, Market Square, Belmopan	Tel: +501-802-2816 Fax: +501-802-2862 E-mail: <a href="mailto:doe.lawunit@ffsd.gov.bz">doe.lawunit@ffsd.gov.bz</a> / <a href="mailto:envirodept@ffsd.gov.bz">envirodept@ffsd.gov.bz</a> / <a href="mailto:envirodept@btl.net">envirodept@btl.net</a>

Country/ País/ Pays	Participants / Participantes/ Participants	Title / Título / Titre /	Address / Dirección/ Adresse	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>COLOMBIA</b>  <b>COLOMBIA</b> <b>(Cont'd)</b>	Elizabeth Taylor Jay	Directora de Asuntos Marinos, Costeros y Recursos Acuáticos	Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible	Tel: +571-332-3400 ext. 1213 E-mail: <a href="mailto:etaylor@minambiente.gov.co">etaylor@minambiente.gov.co</a>
	Claudia Vasquez Marazzani	Coordinadora de Asuntos Ambientales	Ministerio de Relaciones Exteriores	Tel: +571-381-4000 ext. 1637 <a href="mailto:Claudia.vasquez@cancilleria.gov.co">Claudia.vasquez@cancilleria.gov.co</a>
	Ana María González	Biologa Marina- Profesional Especializada	Dirección de Asuntos Marinos, Costeros y Recursos Acuáticos Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible	Tel: +571-332-3400 ext. 2475 <a href="mailto:amgonzalez@minambiente.gov.co">amgonzalez@minambiente.gov.co</a>
	Kelly Moreno	Asesora de la Oficina de Asuntos Internacionales	Ministerio de Ambiente y Desarrollo Sostenible	Tel: +571-332-3400 ext. 2311 <a href="mailto:kmoreno@minambiente.gov.co">kmoreno@minambiente.gov.co</a>
<b>COSTA RICA</b>	Elídier Vargas	Coordinador Proceso de Investigación y Desarrollo	Dirección de Gestión de Calidad Ambiental, Ministerio de Ambiente, Energía y Telecomunicaciones	Tel: +506-2257-1839 Fax: +506-2258-2820 E-mail: <a href="mailto:evargas@minae.go.cr">evargas@minae.go.cr</a>
<b>CUBA</b>	Yadira Gonzalez	International Relations Officer	Ministry of Science, Technology and Environment	Tel: +537-214-4256 Fax: +537-214-4257 E-mail: <a href="mailto:yadira.gonzalez@citma.cu">yadira.gonzalez@citma.cu</a> / <a href="mailto:yadira.gonzalez73@gmail.com">yadira.gonzalez73@gmail.com</a>
	Susana Perera	Especialista de CNAP	Centro Nacional de Áreas Protegidas, Ministerio de Ciencia Tecnología y Medio Ambiente	Tel: +537-202-7970 E-mail: <a href="mailto:susana@snap.cu">susana@snap.cu</a>
<b>CURACAO</b>	Jacinto Ras	Policy Officer- Environment and Nature Management	Ministry of Health, Nature and Environment, Bellisimaweg	Tel: +5999-432-5800 ext. 938 E-mail: <a href="mailto:jacinto.ras@gobiernu.cw">jacinto.ras@gobiernu.cw</a>
<b>DOMINICAN REPUBLIC</b>	Ydalia Acevedo Monegro	Viceministra de Costeros y Marino	Ministerio de Medio Ambiente y Recursos Naturales, Santo Domingo	Tel: +809-567-4300 ext. 6170 Cell: +809-501-2692 <a href="mailto:ydalia.acevedo@ambiente.gob.do">ydalia.acevedo@ambiente.gob.do</a>
	Nuris Castro Martinez	Asistente Tecnica – Viceministerio de Recursos Costeros y Marinos	Ministerio de Medio Ambiente y recursos Naturales, Santo Domingo	Tel: +809-567-4300 ext. 6170 Cell: +809-886-4356 E-mail: <a href="mailto:nuris.castro@ambiente.gob.do">nuris.castro@ambiente.gob.do</a>
	Julio Mora			Tel: +809-501-6929 E-mail: <a href="mailto:agromora@hotmail.com">agromora@hotmail.com</a>

Country/ País/ Pays	Participants / Participantes/ Participants	Title / Título / Titre /	Address / Dirección/ Adresse	Tel./Fax/E-mail /Website
FRANCE	Francois Lengrand (Chef de delegation)	Chargé de mission	Bureau biodiversite et milieux, Direction des affaires europeennes et internationales, Ministere de l'ecologie, du developpement durable et de l'energie (MEDDE)	Tel : +33-140-81-76-13 Fax : +33-140-81-16-10 <a href="mailto:francois.lengrand@developpement-durable.gouv.fr">francois.lengrand@developpement-durable.gouv.fr</a>
	Lydia Meyer	Coordinatrice affaires internationales et communautaires	Direction de l'eau et de la biodiversite, Ministere de l'ecologie, du developpement durable et de l'energie	Tel : +33-140-81-37-20 E-mail : <a href="mailto:lydia.meyer@developpement-durable.gouv.fr">lydia.meyer@developpement-durable.gouv.fr</a>
FRANCE (GUADELOUPE)	Xavier Delloue	Charge de mission	Service des ressources naturelles, Direction de l'environnement de l'amenagement et du logement de la Guadeloupe (DEAL)	Tel : +05-90-41-04-52 Fax : +05-90-99-3565 <a href="mailto:xavier.delloue@developpement-durable.gouv.fr">xavier.delloue@developpement-durable.gouv.fr</a>
GRENADA	Paul Phillip	Senior Environmental Officer	Ministry of Environment, Foreign Trade & Export Development, Financial Complex, The Carenage, St. George	Tel: +473-440-2102 ext. 2062 Fax : +473-440-0775 E-mail : <a href="mailto:paul.phillip@gmail.com">paul.phillip@gmail.com</a> / <a href="mailto:tradegrenada@gmail.com">tradegrenada@gmail.com</a>
GUATEMALA	Leila Villatoro	Subdirectora ONU	Ministerio de Relaciones Exteriores 2 Avenida 4-17 Zona 10	Tel: +502-2410-0000 ext. 3130/3106/3133/3135 Fax: +502-2332-1172 E-mail: <a href="mailto:lvillatoro@minex.gob.gt">lvillatoro@minex.gob.gt</a> / <a href="mailto:lcwillatoro@hotmail.com">lcwillatoro@hotmail.com</a>
GUYANA	Geeta Singh	Director	Environmental Management Division, Environmental Protection Agency	Tel : +592-225-0506 Fax : +592-225-5481 E-mail : <a href="mailto:epa@epaguyana.org">epa@epaguyana.org</a>
HONDURAS	Marnie Portillo	Ingeniera Ambiental	Direccion de Biodiversidad, Secretaria de Recursos Naturales y Ambiente	Tel: +504-9570-6440/2239-8161 E-mail: <a href="mailto:maxiporo@gmail.com">maxiporo@gmail.com</a>
JAMAICA	Paulette Kolbusch	Senior Manager	Environmental Management Sub-division, National Environment & Planning Agency, 10-11 Caledonia Avenue, Kingston 5	Tel : +876-754-7540 Fax : +876-754-7594 E-mail : <a href="mailto:pkolbusch@nepa.gov.jm">pkolbusch@nepa.gov.jm</a>
MEXICO	Maria Antonieta Ricoy	Subdirectora para la Agenda Azul	Secretaria de Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT)	Tel: +55-5628-0600 ext. 1226 <a href="mailto:antonieta.ricoy@semarnat.gob.mx">antonieta.ricoy@semarnat.gob.mx</a>

Country/ País/ Pays	Participants / Participantes/ Participants	Title / Título / Titre /	Address / Dirección/ Adresse	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>MONTSERRAT</b>	Stephen Mendes	Environment Technician- Education	Department of Environment Ministry of Agriculture, Land, Housing & the Environment, P.O. Box 272, Brades	Tel: +664-491-9278/ 493-5717 Fax: +664-491-9276 E-mail: <a href="mailto:mendess@gov.ms">mendess@gov.ms</a> / <a href="mailto:mullingsd@gov.ms">mullingsd@gov.ms</a>
<b>NETHERLANDS (KINGDOM OF THE)</b>	Haike Haanstra (Head of Delegation)	Policy Advisor	Ministry Economic Affairs, Agriculture Innovation, P.O. Box 20401, 2500 EK, The Hague	Tel: +3170-378-4905 E-mail: <a href="mailto:h.j.haanstra@mineleni.nl">h.j.haanstra@mineleni.nl</a>
	Paul Hoetjes	Policy Advisor	Ministry Economic Affairs, Agriculture Innovation, P.O. Box 357, Kralendijk, Caribbean Netherlands	Tel: +599-715-8308 Fax: +599-795-9086 <a href="mailto:paul.hoetjes@rijksdienstcn.com">paul.hoetjes@rijksdienstcn.com</a>
<b>PANAMA</b>	Denise Delvalle	Asesora Tecnica	Autoridad Nacional del Ambiente, Ciudad de Panamá	Tel: +507-500-0806 E-mail: <a href="mailto:ddelvalle@anam.gob.pa">ddelvalle@anam.gob.pa</a> / <a href="mailto:denise_delvalle@hotmail.com">denise_delvalle@hotmail.com</a>
<b>ST. KITTS &amp; NEVIS</b>	Randel Thompson	Fisheries Biologist	Department of Marine Resources, P.O. Box 3, Bay Road, Basseterre, St. Kitts	Tel: +869-465-8045 Fax: +869-466-7254 E-mail: <a href="mailto:randel.thompson24@gmail.com">randel.thompson24@gmail.com</a>
<b>ST. LUCIA</b>	Yasmin Jude	Sustainable Development & Environment Officer	Ministry of Sustainable Development, Energy, Science and Technology, Graeham Louisy Administrative Building, Waterfront, Castries	Tel: +758-451-8746 Fax: +758-450-1904 E-mail: <a href="mailto:yjude@sde.gov.lc">yjude@sde.gov.lc</a>
<b>ST. MAARTEN</b>	Claudius Carty	PSCO/ Maritime Inspector	Civil Aviation & Shipping and Maritime Affairs	Tel: +721-542-2702/542-2507 Fax: +721-542-2701 <a href="mailto:Claudius.carty@sintmaartengov.org">Claudius.carty@sintmaartengov.org</a> / <a href="mailto:Louis.halley@sintmaartengov.org">Louis.halley@sintmaartengov.org</a>
<b>ST. VINCENT &amp; THE GRENADINES</b>	Lucille Grant	Fisheries Officer	Fisheries Division, Ministry of Agriculture Rural Transformation, Forestry, Fisheries and Industry	Tel: +758-456-2738 Fax: +758-457-2112 E-mail: <a href="mailto:fishdiv@vincysurf.com">fishdiv@vincysurf.com</a> / <a href="mailto:lucillesvg@yahoo.com">lucillesvg@yahoo.com</a>
<b>TURKS &amp; CAICOS</b>	Eric Salamanca	Scientific Officer	Department of Environment & Maritime Affairs, Providenciales	Tel: +649-941-5122 Fax: +649-946-4793 E-mail: <a href="mailto:ericfsalamanca@gmail.com">ericfsalamanca@gmail.com</a>



Country/ País/ Pays	Participants / Participantes/ Participants	Title / Título / Titre /	Address / Dirección/ Adresse	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>UNITED STATES OF AMERICA</b>	J. Nathan Bland (Head of Delegation)	Foreign Affairs Officer	Office of Ocean and Polar Affairs Bureau of Oceans & International Environmental & Scientific Affairs US Department of State, 2201 C Street NW, Washington DC 20520	Tel: +202-647-3879 Fax: +202-647-4353 E-mail: <a href="mailto:BlandJN@state.gov">BlandJN@state.gov</a>
	Clement Lewsey (Alternate Head of Delegation)	Director	National Ocean Service International Program Office, US Department of Commerce, National Oceanic and Atmospheric Administration, 1315 East- West Hwy, Room 5652, Silver Spring, MD 20910	Tel: +301-713-3078 Fax: +301-713-4263 E-mail: <a href="mailto:Clement.Lewsey@noaa.gov">Clement.Lewsey@noaa.gov</a>
	Stephanie Adrian	International Environmental Affairs Specialist	Office of International & Tribal Affairs Global Affairs and Policy, US Environmental Protection Agency, 1300 Pennsylvania Avenue, NW, Washington DC, 20460	Tel: +202-564-6444 Fax: +202-564-2411 E-mail: <a href="mailto:Adrian.stephanie@epa.gov">Adrian.stephanie@epa.gov</a>
	Steve Morrison	International Affairs Specialist	National Ocean Service International Program Office, US Department of Commerce, National Oceanic and Atmospheric Administration, 1315 East- West Hwy, N/IP, Silver Spring, MD 20910	Tel: +301-713-3078 Fax: +301-713-4263 E-mail: <a href="mailto:steve.morrison@noaa.gov">steve.morrison@noaa.gov</a>
	Robert Pond	Technical Advisor	Office of Marine Environmental Response, US Coast Guard (CG-MER), 2100 2 <sup>nd</sup> Street, SW, Washington DC 20593	Tel: +202-372-2240 Fax: +202-372-2905 E-mail: <a href="mailto:Robert.G.Pond@uscg.mil">Robert.G.Pond@uscg.mil</a>
	Grisel Rodriguez	Coordinator	Marine Mammal Rescue Program, Fisheries Research Laboratory, P.O. Box 3665, Marina Station, Mayaguez, Puerto Rico 00681-DNER	Tel: +787-833-2025 Fax: +787-834-2410 E-mail: <a href="mailto:torneo-pr@yahoo.com">torneo-pr@yahoo.com</a>
	Krystle Norman	Economic Officer/ ESTH Officer	US Embassy Santo Domingo, Cegar Penson Esquina, Leolpoldo nararro	Tel: +809-731-4203 Fax: +809-731-4323 E-mail: <a href="mailto:normankw@state.gov">normankw@state.gov</a>

Country/ País/ Pays	Participants / Participantes/ Participants	Title / Título / Titre /	Address / Dirección/ Adresse	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>OBSERVERS</b>				
<b>CABI/CARIBBEAN AND CENTRAL AMERICA</b>	Naitram Ramnanan	Regional Representative & IAS Coordinator	Gordon Street, Curepe, St. rinidad & Tobago	Tel: +1868-662-4173 Tel: +868-645-7628 E-mail: <a href="mailto:N.Ramnanan@cabi.org">N.Ramnanan@cabi.org</a>
<b>CEHI</b>	Patricia Aquing	Executive Director	Caribbean Environmental Health Institutute, P.O. Box 1111, the Morne, Castries, St. Lucia	Tel: +758-452-2501 Fax: +758-453-2721 E-mail: <a href="mailto:paquing@cehi.org.lc">paquing@cehi.org.lc</a>
	Christopher Cox	Programme Director	Caribbean Environmental Health Institutute, P.O. Box 1111, the Morne, Castries, St. Lucia	Tel: +758-452-2501 Fax: +758-452-2721 E-mail: <a href="mailto:ccox@cehi.org.lc">ccox@cehi.org.lc</a>
<b>CLME PROJECT</b>	Patrick Debels	Coordinador Regional	Unidad de Coordinación del Proyecto CLME Cartagena, Colombia	Tel: +575-664-0914 Fax: +575-664-8882 E-mail: <a href="mailto:patrickD@unops.org">patrickD@unops.org</a>
<b>GEF CREW</b>	Denise Forrest	Project Coordinator	6 <sup>th</sup> Floor Dyoll Building, 40-46 <sup>th</sup> Knutsford Boulevard, Kingston 5, Jamaica	Tel: +876-764-0821 Fax: +876-764-0852 / 764-0853 E-mail: <a href="mailto:dforrest@iadb.org">dforrest@iadb.org</a>
<b>GRUPO PUNTACANA</b>	Jake Kheel	Environmental Director	Grupo Puntacana	Tel: +809-959-9221 Fax: +809-959-8483 E-mail: <a href="mailto:jkheel@puntacana.com">jkheel@puntacana.com</a>
<b>OFICINA TRI-NACIONAL DEL CORREDOR BIOLÓGICO EN EL CARIBE</b>	Nicasio Vina	Director	Jose Mesor #2, Barahora, Republica Dominicana	Tel: +829-365-6365 E-mail: <a href="mailto:cbc.director@pnuma.org">cbc.director@pnuma.org</a>
<b>PAHO/ WHO</b>	Ana Quan	Environmental Health Advisor	PAHO/ WHO OPS/OMS/DOR	Tel: +809-562-1519 ext. 257 Fax: +809-544-0322 E-mail: <a href="mailto:aquan@dor.ops-oms.org">aquan@dor.ops-oms.org</a>
<b>PAHO/ WHO (Cont'd)</b>	Sally Edwards	Advisor, Sustainable Development and Environmental Health	P.O. Box 508, Bridgetown, Barbados	Tel : +246-434-5200 ext. 40033 E-mail : <a href="mailto:edwardss@paho.org">edwardss@paho.org</a>
<b>RAMSAR CONVENTION SECRETARIAT</b>	Maria Rivera	Senior Advisor for the Americas	Ramsar Convention on Wetlands, Rue Mauverney 28, Gland, Switzerland	Tel: +412-2999-0175 Fax: +412-2999-0169 E-mail: <a href="mailto:rivera@ramsar.org">rivera@ramsar.org</a>

Country/ País/ Pays	Participants / Participantes/ Participants	Title / Título / Titre /	Address / Dirección/ Adresse	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>UNEP CMS</b>	Franciso Rilla	Information & Capacity Building Officer	UNEP Convention on the Migration of Species of Wild Animals, United Nations Premises in Bonn, Hermann-Ehlers-Str. 10, 53113 Bonn, Germany	Tel: +49-0228-815-2460 Fax: +49-0228-815-2449 E-mail: <a href="mailto:frilla@cms.int">frilla@cms.int</a>
<b>UNESCO IOC</b>	Cesar Toro	Head of IOCaribe (UNESCO)	The Towers, 3 <sup>rd</sup> Floor, 25 Dominica Drive, Kingston 5, Jamaica	Tel: +876-630-5300 Direct Line: +876-630-5317 Fax: +876-630-5325 E-mail: <a href="mailto:c.toro@unesco.org">c.toro@unesco.org</a>
<b>UN UNIVERSITY INSTITUTE FOR WATER, ENVIRON- MENT &amp; HEALTH (UNU-INWEH)</b>	Hanneke Van Lavieren	LAC Regional Coordinator	UN University Institute for Water, Environment & Health (UNU-IWEH)	Tel: +905-667-5494 Fax: +905-667-5510 E-mail: <a href="mailto:hanneke.vanlavieren@unu.edu">hanneke.vanlavieren@unu.edu</a>
<b>VERIZON</b>	Dircia Paulino	Panelist		Tel: +809-957-2859 E-mail: <a href="mailto:a.industriales@verizon.net.do">a.industriales@verizon.net.do</a>
<b>WASTE FREE OCEANS FOUNDATION "THE AMERICAS"</b>	Luc Mellaerts	Vice-President	Avenue de Cortenbergh 71, 1000 Brussels, Belgium	Tel : +32-2-732-41-24 Fax : +32-2-732-42-18 E-mail : <a href="mailto:luc.mellaerts@wastefreeoceans.eu">luc.mellaerts@wastefreeoceans.eu</a>
	Alvaro Fernandez de Celis	Communication Manager	Avenue de Cortenbergh 71, 1000 Brussels, Belgium	Tel : +32-2-732-41-24 Fax : +32-2-732-42-18 E-mail : <a href="mailto:alvaro.fernandez@wastefreeoceans.eu">alvaro.fernandez@wastefreeoceans.eu</a>
<b>WORLD BANK</b>	Jostein Nygard	Team Leader- Pollution Management, Urban Development	1818 H Street, NW, Washington, DC 20433 USA	Tel: +202-458-5660 E-mail: <a href="mailto:jnygard@worldbank.org">jnygard@worldbank.org</a>
	Emilia Battaglini		1818 H Street, NW, Washington, DC 20433 USA	E-mail: <a href="mailto:ebattaglini@worldbank.org">ebattaglini@worldbank.org</a>

**SECRETARIAT**

14-20 Port Royal Street  
Kingston, Jamaica W.I.

[www.cep.unep.org](http://www.cep.unep.org)

TEL: 876-922-9267-9

FAX: 876- 922-9292

<b>Jacqueline Alder</b>	Coordinator of the Freshwater and Marine Ecosystem Branch, Division of Environmental Policy Implementation (DEPI), United Nations Environment Programme (UNEP), P.O. Box 47074-00100, Nairobi, Kenya	Tel: +254 (20) 762-3753 Fax: +254 (20) 762-4249 E-mail: <a href="mailto:Jacqueline.Alder@unep.org">Jacqueline.Alder@unep.org</a>
<b>Nelson Andrade Colmenares</b>	Coordinator	<a href="mailto:nac@cep.unep.org">nac@cep.unep.org</a>
<b>Alessandra Vanzella-Khoury</b>	Programme Officer (SPAW)	<a href="mailto:avk@cep.unep.org">avk@cep.unep.org</a>
<b>Christopher Corbin</b>	Programme Officer (AMEP)	<a href="mailto:cic@cep.unep.org">cic@cep.unep.org</a>
<b>Annie Muchai</b>	Fund Management/ Administrative Officer	<a href="mailto:am@cep.unep.org">am@cep.unep.org</a>
<b>Donna Sue Spencer</b>	Communications Officer (GEF CRW)	<a href="mailto:ds@cep.unep.org">ds@cep.unep.org</a>
<b>Coral Fernandez</b>	Senior Secretary	<a href="mailto:cf@cep.unep.org">cf@cep.unep.org</a>
<b>Lesma Levy</b>	Administrative Assistant Personnel	<a href="mailto:ll@cep.unep.org">ll@cep.unep.org</a>
<b>Corinne Allen</b>	Finance Assistant	<a href="mailto:ca@cep.unep.org">ca@cep.unep.org</a>
<b>Sanya Wedemier-Graham</b>	Programme Assistant (AMEP)	<a href="mailto:sw@cep.unep.org">sw@cep.unep.org</a>
<b>Nishka Waite</b>	Programme Assistant (SPAW)	<a href="mailto:nw@cep.unep.org">nw@cep.unep.org</a>
<b>André Dixon</b>	Computer Information Systems Assistant	<a href="mailto:ad@cep.unep.org">ad@cep.unep.org</a>
<b>Donna Henry Hernandez</b>	Administrative Assistant (GEF CRW)	<a href="mailto:dhh@cep.unep.org">dhh@cep.unep.org</a>
<b>Chrishane Williams</b>	Team Assistant AMEP/CETA	<a href="mailto:cw@cep.unep.org">cw@cep.unep.org</a>

Country/Pays / País	Participants / Participants / Participantes	Title / Titre / Título	Address / Adresse / Dirección	Tel./Fax/E-mail /Website
<b>RAC CIMAB</b>	Antonio Villasol	Director	Centro de Ingenieria y Manejo Ambiental de Bahias y Costas, Havana, Cuba	Tel: +537-793-7387 E-mail: <a href="mailto:villasol@cimab.transnet.cu">villasol@cimab.transnet.cu</a> <a href="mailto:avillasol@gmail.com">/avillasol@gmail.com</a>
<b>RAC IMA</b>	Amoy Lum Kong	Director	Institute of Marine Affairs Hilltop Lane, Chaguaramas, Trinidad & Tobago	Tel: +868-634-4292 (-4) Fax: +868-634-4433 E-mail: <a href="mailto:director@ima.gov.tt">director@ima.gov.tt</a>
<b>RAC REMPEITC</b>	Felton Gilmore	IMO Consultant	RAC REMPEITC –Caribe Aviation and Meteorology Building, Seru Mahuma z/n, Curacao	Tel: +5999-839-3718 Fax: +5999-868-4996 E-mail: <a href="mailto:fgilmore@cep.unep.org">fgilmore@cep.unep.org</a>
	Anne Reglain	IMO Consultant	RAC REMPEITC –Caribe Aviation and Meteorology Building, Seru Mahuma z/n, Curacao	Tel: +5999-839-3719 Fax: +599-868-4996 E-mail: <a href="mailto:areglain@cep.unep.org">areglain@cep.unep.org</a>
<b>SPAW RAC</b>	Souan Helene	Directrice	Chemin des Bougainvilliers, 97100 Basse-Terre, Guadeloupe	Tel : +530-590-80-14-99 Fax : +530-590-80-05-46 E-mail : <a href="mailto:helene.souan.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr">helene.souan.carspaw@guadeloupe-parcnational.fr</a>
<b>CaMPAM</b>	Georgina Bustamante	Coordinator	3800 N Hills Dr. #216, Hollywood, Florida 33021, USA	Tel: +954-963-3626 Fax: +954-963-3626 (request) E-mail: <a href="mailto:gbustamante09@gmail.com">gbustamante09@gmail.com</a>
<b>CANADA</b>	Monica Borobia	Consultant	UNEP CAR/RCU	Tel: +604-997-0805 E-mail: <a href="mailto:m_borobia@yahoo.com">m_borobia@yahoo.com</a>